



# PARCOURS DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE I ET AU SECONDAIRE II AVANT ET DEPUIS LA RÉFORME DU SECONDAIRE I

Karine Benghali Daepfen

180 / Octobre 2021



Unité de recherche pour le pilotage  
des systèmes pédagogiques



## REMERCIEMENTS

L'auteure tient à remercier Bruno Suchaut pour son appui statistique, Ladislas Ntamakiliro pour sa réflexion autour des éléments conclusifs, Sylvie Leuenberger-Zanetta pour la mise en forme des données du recensement scolaire et Nathalie Araujo pour sa relecture attentive ainsi que la mise en page du rapport.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Différents acronymes et abréviations sont employés dans le texte ; leur signification se trouve en fin de rapport.

Afin de simplifier la lecture, nous n'utilisons pas l'écriture inclusive.

*Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

# SOMMAIRE

SOMMAIRE 3

1	INTRODUCTION .....	5
1.1	Rappel du contexte de l'étude .....	5
1.2	Objectifs et modalités de recherche .....	6
1.3	Rappel des résultats du premier volet.....	7
1.4	Organisation du rapport.....	9
2	MÉTHODE.....	11
3	PARCOURS DES ÉLÈVES ET TRANSITION VERS LE SECONDAIRE II .....	13
3.1	Parcours au secondaire I .....	14
3.1.1	Promotion, redoublement et réorientation en fin de 10 <sup>e</sup> année.....	14
3.1.2	Parcours complet au secondaire I .....	21
3.1.3	Réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire .....	23
3.1.4	Parcours directs.....	26
3.2	Transition vers le secondaire II.....	31
3.2.1	Situations possibles après la 11 <sup>e</sup> année.....	31
3.2.2	Passages de la 11 <sup>e</sup> année au secondaire II.....	33
3.3	Parcours au secondaire II.....	37
3.3.1	Promotion, redoublement et changement de formation en fin de 1 <sup>re</sup> année.....	38
3.3.2	Parcours directs au secondaire II.....	40
3.3.3	Diplômes et certificat fédéral de capacité .....	42
4	CONCLUSION .....	47
5	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	57
6	LISTE DES TABLEAUX .....	59
7	ABRÉVIATIONS / ACRONYMES.....	61



# 1 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats du second volet d'une recherche entreprise par l'URSP dans le but de suivre la mise en œuvre de la réforme vaudoise de l'enseignement du secondaire I.

Dans ce chapitre introductif, nous allons rappeler brièvement le contexte de l'étude ainsi que ses modalités. Ces deux points ont, par ailleurs, été largement développés dans une précédente publication à laquelle nous ferons référence chaque fois que nécessaire<sup>1</sup>. Nous résumerons ensuite les principaux résultats du premier volet, avant de préciser l'organisation du rapport.

## 1.1 RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2013 en lieu et place de la Loi scolaire de 1984, a apporté de nombreuses modifications au sein de l'école vaudoise. Elle a en particulier permis une importante réforme de l'organisation au secondaire I. Les anciennes voies ou filières, au nombre de trois, ne sont désormais plus que deux. En effet, les deux anciennes voies d'enseignement non pré-gymnasial ont fusionné en une seule, appelée voie générale (VG), tandis que l'ancienne voie secondaire de baccalauréat, renommée voie pré-gymnasiale (VP), est demeurée inchangée. En outre, l'enseignement dans le cadre de la nouvelle VG est maintenant différencié dans les trois principales disciplines que sont le français, les mathématiques et l'allemand en niveau de base et niveau supérieur.

Une autre nouveauté introduite par la LEO concerne la procédure d'orientation dans les voies en fin de 8<sup>e</sup> année. Dans l'ancien système, de nombreux éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs entraient en ligne de compte dans la décision d'orientation, comme le degré de maîtrise des objectifs du programme, les progrès réalisés au cours du cycle, la capacité d'adaptation aux nouvelles conditions d'apprentissage et l'attitude face au travail scolaire en général. Après l'adoption de la LEO, seuls les éléments quantitatifs sont considérés pour déterminer l'orientation, à savoir les moyennes annuelles des notes dans toutes les matières, ainsi que les notes aux épreuves cantonales de référence (ECR) en français, en mathématiques et en allemand.

---

<sup>1</sup> Ntamakiliro, L., Benghali Daepfen, K. (2016). *Orientation scolaire et satisfaction des élèves avant et depuis la réforme du secondaire I*. Lausanne : URSP.

## 1.2 OBJECTIFS ET MODALITÉS DE RECHERCHE

Cette étude, en deux volets, s'inscrit dans le cadre d'un mandat de recherche qui a pour objectif principal de suivre la réforme de l'enseignement au secondaire I. Dans cette optique, trois cohortes d'élèves ont été mobilisées :

- Cohorte I : la dernière volée d'élèves avant la mise en place de la réforme (élèves en 8<sup>e</sup> année Harnos en 2011-12) ;
- Cohorte II : la première volée d'élèves après la mise en place de la réforme (élèves en 8<sup>e</sup> année en 2012-13) ;
- Cohorte III : la deuxième volée d'élèves après la réforme (élèves en 8<sup>e</sup> année en 2013-14).

L'objectif principal se déploie en plusieurs objectifs secondaires. Une des questions posées est, par exemple, de savoir si la nouvelle procédure d'orientation des élèves est plus équitable que celle en vigueur auparavant, notamment si la répartition des élèves dans les voies et les niveaux varie en fonction des caractéristiques individuelles (genre, âge, langue maternelle, nationalité) et de l'établissement fréquenté.

Une autre question importante concerne les incidences du nouveau système d'évaluation certificative, basé sur les groupes de disciplines, sur les décisions de promotion ou de redoublement. Les proportions d'élèves bénéficiant de la « promotion sociale » – qui consiste à promouvoir des élèves dans le degré suivant alors qu'ils n'ont pas atteint les objectifs attendus du degré courant (Cotton, 2002) – ou contraints au redoublement varient-elles plus ou moins dans le nouveau système, comparé à l'ancien, en fonction des caractéristiques individuelles ou des établissements ?

Ces deux questions ont été traitées par le biais d'un suivi longitudinal et d'une comparaison du parcours des élèves depuis la 8<sup>e</sup> année jusqu'au secondaire II, avant et depuis la réforme. Tandis que le premier volet de la recherche était centré sur l'analyse de l'orientation en fin de 8<sup>e</sup> année et des réorientations en fin de 9<sup>e</sup> année, ce second volet étudie le parcours scolaire global au secondaire I, la transition vers le secondaire II, ainsi que le parcours et les diplômes obtenus dans les différentes filières de formation au secondaire II, toujours dans une optique comparative entre élèves ayant connu l'ancien système et élèves étudiant sous le nouveau système.

Enfin un dernier objectif consiste à évaluer l'impact de la nouvelle organisation du secondaire I sur la satisfaction, la motivation et les performances des élèves. Il s'agit entre

autres de savoir si les élèves du secondaire I, ceux de la voie générale en particulier, sont davantage motivés pour apprendre, si leur image de soi s'est améliorée suite à la fusion des deux voies préprofessionnelles et de la mise en place de classes de niveaux, et enfin, si leurs niveaux de compétences et de connaissances s'en trouvent modifiés.

Pour répondre à cet objectif, une enquête par questionnaire concernant le développement socio-affectif des élèves a été réalisée. Le questionnaire a été passé à deux reprises, en fin de 9e et en fin de 10e année, auprès des mêmes échantillons d'élèves des cohortes I et II ; il a permis d'analyser l'évolution de la satisfaction des élèves interrogés concernant leur orientation scolaire, ainsi que leur motivation. Les résultats ont été présentés dans le rapport précité.

Le tableau 1 résume le design global de l'étude ainsi que ses différentes étapes.

**Tableau 1 : Objectifs des deux volets de la recherche, dispositifs et cohortes d'élèves mobilisées**

Dispositifs d'étude	Objectifs du premier volet (Cohortes mobilisées)	Objectifs du second volet (Cohortes mobilisées)
Analyse longitudinale du parcours des élèves	Orientation fin de 8 <sup>e</sup> année Réorientation fin de 9 <sup>e</sup> année  <i>Cohortes I, II et III</i>	Parcours global secondaire I Transition vers secondaire II Parcours global secondaire II  <i>Cohortes I et III</i>
Enquête par questionnaire	Satisfaction vis-à-vis de l'orientation et motivation  <i>Cohortes I et II</i>	

### 1.3 RAPPEL DES RÉSULTATS DU PREMIER VOLET

La nouvelle organisation des filières du secondaire I et les dispositions qui l'accompagnent ont été l'occasion de toute une série de changements que nous avons pu analyser. Nous présentons ici les principaux constats mis en exergue par la première partie de l'étude.

Pour respecter un ordre chronologique, commençons par les résultats concernant la situation en fin de 8<sup>e</sup> année. Nous avons relevé que la disparition des classes à effectifs réduits a eu pour conséquence une hausse du nombre d'élèves orientés dans l'enseignement spécialisé : de 0.6% avant la réforme à 1.5% dès la seconde volée post-réforme. Plus important en termes quantitatifs, l'abandon du passage automatique à la fin du cycle de transition et le retour à

une promotion sous conditions de réussite basée sur les résultats scolaires a entraîné une très forte augmentation du taux de redoublement, ce dernier passant de 0.5% à plus de 6%.

L'organisation en deux filières dont une avec niveaux offre aujourd'hui aux anciens élèves de voie secondaire à options (VSO) la possibilité de suivre un enseignement de niveau supérieur dans les disciplines pour lesquelles ils sont compétents. Elle permet une meilleure différenciation de l'enseignement aux élèves moyens et faibles puisque les élèves de l'actuelle VG se répartissent entre huit groupes de niveaux selon différentes configurations, plutôt qu'en deux groupes homogènes auparavant.

Les chances d'accès en VP ont légèrement augmenté, notamment grâce aux nouvelles possibilités de réorientations qui n'exigent plus un redoublement systématique en fin de 9<sup>e</sup> année. Par contre, les écarts de réussite sont renforcés puisque les filles et les élèves autochtones ont encore plus de chances qu'avant la réforme d'être orientés en voie pré-gymnasiale que les garçons et les allochtones. À l'inverse, les élèves en retard ont davantage de chances d'être dirigés vers la VP qu'auparavant. Le taux d'orientation en VP varie toujours de manière importante : du simple au double entre les établissements les plus défavorisés et les plus favorisés ; la réforme n'a pas permis de réduire ces écarts.

Le poids du français, des mathématiques et de l'allemand dans les décisions d'orientation s'est réduit au profit de celui des disciplines secondaires. La prise en compte des résultats aux épreuves cantonales de référence dans la moyenne annuelle, même à hauteur de 30%, ne modifie que rarement la décision d'orientation. Néanmoins, en contrebalançant la façon dont les élèves sont notés le reste de l'année, elle constitue un avantage pour les élèves des établissements favorisés et un désavantage pour ceux des établissements défavorisés.

En ce qui concerne la satisfaction des élèves vis-à-vis de leur orientation scolaire, la réforme n'a rien modifié pour les élèves de pré-gymnasial qui étaient et restent presque tous satisfaits et ne souhaitent pas changer de filière, se réjouissant d'un avenir scolaire et professionnel prometteur.

Avant la mise en œuvre de la LEO, les élèves de VSO, filière à exigences basses, étaient nettement moins satisfaits que les autres ; beaucoup vivaient leur orientation comme un échec, craignant pour leur futur. Les modifications apportées par la LEO, en leur évitant une certaine stigmatisation, en proposant une mixité avec des élèves plus performants et en leur permettant de suivre certaines disciplines à un niveau supérieur, leur sont favorables. Leur satisfaction s'en trouve, comme attendu, notablement améliorée.

À l'inverse, les élèves forts de la nouvelle VG, enclassés en voie secondaire générale (VSG) dans l'ancien système et, par conséquent, différenciés des élèves les plus faibles, connaissent une augmentation de leur insatisfaction. Les regrets d'avoir échoué à intégrer la VP sont plus importants, de même que l'inquiétude vis-à-vis de l'avenir et du manque de perspectives, tandis qu'en parallèle leur ambition scolaire diminue.

Ces résultats sont le reflet des réponses données aux questionnaires administrés en 9<sup>e</sup> année, alors que la première volée d'élèves découvrait le nouveau système. Dès l'année suivante, ces mêmes élèves ont fourni des réponses plus nuancées. Ainsi, les élèves forts de VG sont plus nombreux à être satisfaits en 10<sup>e</sup> année qu'en 9<sup>e</sup> et, inversement les élèves faibles de VG sont moins nombreux à être satisfaits en 10<sup>e</sup> qu'en 9<sup>e</sup> – crainte apaisée pour les premiers, enthousiasme tempéré pour les seconds – de telle sorte que les écarts entre ces deux groupes d'élèves deviennent statistiquement non significatifs.

#### **1.4 ORGANISATION DU RAPPORT**

Les enjeux de l'organisation de l'enseignement au secondaire I ayant été exposés en détail dans le précédent rapport<sup>1</sup>, nous ne reviendrons pas ici sur cette problématique. Par contre, la présentation de l'approche méthodologique utilisée dans cette seconde partie de l'étude fera l'objet du chapitre 2. Dans le troisième chapitre, nous étudierons le parcours des élèves au secondaire I et II sous différents aspects (promotion, redoublement, réorientation), ainsi que la transition entre les deux niveaux d'enseignement. Enfin, en conclusion, nous discuterons des principaux résultats mis en évidence avant d'avancer quelques pistes de réflexion et recommandations.



## 2 MÉTHODE

Dans ce chapitre, nous présenterons la démarche du suivi longitudinal des parcours scolaires, les outils et les données utilisés, ainsi que la population étudiée.

Le suivi longitudinal permet d'étudier le parcours des élèves – ici de manière rétrospective – et d'en analyser les différents moments-clés : promotion, orientation, réorientation et transition. En comparant le parcours des élèves avant et depuis la réforme, nous pouvons évaluer les effets de cette dernière.

Dans le premier rapport, nous avons suivi trois volées d'élèves : la dernière avant la mise en œuvre de la LEO (volée I), la première ayant bénéficié de la réforme (volée II) et, parce que certaines conditions de la procédure d'orientation ont été revues après cette année transitoire, la deuxième volée post-réforme (volée III). Pour cette seconde analyse des parcours qui s'attachera davantage à la transition et aux parcours durant le secondaire II, il ne nous a pas semblé utile de suivre la volée II qui n'est pas représentative de la réforme telle qu'appliquée dorénavant, ainsi la volée I sera comparée à la volée III uniquement.

Chaque volée est constituée de tous les élèves présents en 8<sup>e</sup> année (hors classe d'enseignement spécialisé), soit en 2011-12 pour la volée I et en 2013-14 pour la volée III. Afin de suivre les élèves jusqu'à la fin du secondaire II, y compris si un redoublement intervient, les données d'enclassement ont été récoltées pour huit années consécutives, soit jusqu'à 2018-19 pour la volée I et 2020-21 pour la volée III.

Les données sont extraites de la base du recensement scolaire (RESCO) ; elles fournissent les indications suivantes :

- En fin de 8<sup>e</sup> année : promotion, orientation en voie et niveaux, redoublement, enclassement en enseignement spécialisé, départ en école privée ;
- En fin de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années : promotion, réorientation dans une autre voie ou un autre niveau, redoublement, enclassement en enseignement spécialisé, départ en école privée ;
- En fin de 11<sup>e</sup> année : transition vers le secondaire II (école de maturité, école de culture générale ou formation professionnelle), redoublement, passage en classe de raccordement de type I ou II ;
- En cours de secondaire II : promotion, changement de trajectoire, redoublement ;
- Au terme du secondaire II : réussite et échec aux examens.

En plus des données d'enclassement, nous disposons des caractéristiques socio-démographiques principales des élèves à savoir le sexe, l'âge, la nationalité et la langue maternelle.

La cohorte I comporte au départ 7191 sujets et la cohorte III 7068. Chaque année, ce nombre diminue à l'intérieur des cohortes puisque nous ne suivons pas les élèves qui passent par l'enseignement spécialisé, qui redoublent ou qui partent dans le privé. Certains élèves « disparaissent » également de la base de données ; il s'agit de ceux qui quittent le canton de Vaud et de ceux qui, après leurs quinze ans révolus, sortent momentanément ou définitivement du système scolaire pour des raisons diverses (année sabbatique, séjour linguistique, entrée dans la vie active, etc.)

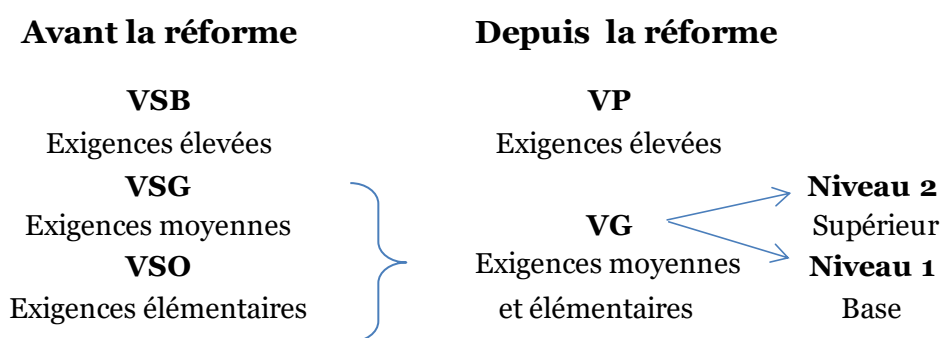
Au temps initial du suivi, soit en 8<sup>e</sup> année, les deux cohortes sont similaires en ce qui concerne le genre (50% de filles et 50% de garçons) et l'âge (environ 17% d'élèves en retard). Par contre, elles diffèrent légèrement, mais significativement du point de vue de la nationalité (33% d'élèves étrangers dans la volée III, 28% dans la volée I) et de la langue étrangère (31% d'allophones dans la volée III contre 29% dans la volée I). Ces différences sont cohérentes avec l'évolution démographique (accroissement de la population étrangère) connue par le canton de Vaud durant ces deux années.

### 3 PARCOURS DES ÉLÈVES ET TRANSITION VERS LE SECONDAIRE II

Avant de comparer les parcours des élèves des volées I et III depuis la 8<sup>e</sup> année et jusqu'à la fin théorique du secondaire II, rappelons, en préambule, les principaux changements ayant trait au secondaire I concernant sa réorganisation, ainsi que la procédure d'orientation y relative.


Avant la réforme, les élèves étaient répartis selon trois filières proposant différents niveaux d'enseignement : élevé pour la voie secondaire de baccalauréat (VSB), moyen pour la voie secondaire générale (VSG), et élémentaire pour la voie secondaire à option (figure 1). Depuis la réforme, les anciennes filières d'enseignement non pré-gymnasial ont été fusionnées en une seule, la voie générale (VG). La voie à exigence élevée reste inchangée, mais s'appelle désormais voie pré-gymnasiale (VP). Le système est donc passé de trois à deux filières. D'autre part, l'enseignement en VG est différencié grâce à la création de deux groupes de niveaux (de base et supérieur) en français, mathématiques et allemand.

**Figure 1 :** *Voies et niveaux d'exigences de l'enseignement secondaire I avant et après la réforme*



Accompagnant le changement d'organisation des filières, une nouvelle procédure d'orientation des élèves, découpée en trois étapes, a été mise en place. Elle est décrite dans le tableau 2. Pour résumer, la promotion en fin de 8<sup>e</sup> année n'est plus automatique mais soumise à des conditions de réussite mesurée par les moyennes annuelles dans les trois nouveaux groupes de disciplines. La décision d'orientation ne tient plus compte de l'avis des parents, ni d'éléments qualitatifs basés sur le jugement professionnel des enseignants (par exemple, l'attitude face au travail scolaire) comme c'était le cas avant la réforme ; elle est uniquement soumise aux notes de l'année, pondérées par les résultats aux ECR. Enfin, l'orientation dans les niveaux pour les futurs élèves de VG repose sur les résultats en français, mathématiques et allemand.

**Tableau 2 : Procédure de promotion et d'orientation en fin de 8<sup>e</sup> année avant et après la réforme**

	1 <sup>re</sup> étape Promotion	2 <sup>e</sup> étape Orientation dans les voies	3 <sup>e</sup> étape Orientation dans les niveaux
	Automatique	Maîtrise des objectifs Progrès réalisés Capacité d'adaptation Attitude face au travail	
<b>LEO</b>	Automatique	≥ 19 pts GI ≥ 9 pts GII pour VP	≥ 4 pts pour niveau 2
	≥16 pts GI ≥ 8 pts GII ≥12 pts GIII	≥ 20 pts GI ≥ 9 pts GII pour VP	≥ 4.5 pts pour niveau 2

Groupe I : Français, mathématiques, allemand, sciences de la nature (+ option à la 2<sup>e</sup> étape)

Groupe II : Histoire, géographie

Groupe III : Arts visuels, musique, ACM

Français, mathématiques, allemand : moyenne annuelle = (70% notes de l'année + 30% note à l'épreuve externe (ECR)).

La nouvelle procédure a été appliquée à titre provisoire en 2013 (volée II) et fixée dans une version modifiée<sup>2</sup> à partir de l'année suivante (volée III). Afin d'analyser les effets de la réforme actuellement en vigueur, nous ne prendrons pas en compte, dans ce chapitre, les résultats concernant les élèves de la volée II qui a connu une procédure d'orientation transitoire.

### 3.1 PARCOURS AU SECONDAIRE I

Comme déjà évoqué, nous avons analysé, dans le précédent rapport, l'orientation en fin de 8<sup>e</sup> année ainsi que la promotion en fin de 9<sup>e</sup> année. Par conséquent, nous n'y reviendrons pas en détail ici, si ce n'est à titre comparatif. Nous étudierons, en revanche, la promotion en fin de 10<sup>e</sup> année et la réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire.

#### 3.1.1 Promotion, redoublement et réorientation en fin de 10<sup>e</sup> année

Avant la réforme, les demandes pour une réorientation vers une filière plus exigeante devaient émaner des parents et la décision était prise par la conférence des maîtres. Les élèves concernés devaient avoir obtenus un minimum de 15 points au total des moyennes de

<sup>2</sup> L'anglais sera intégré au groupe II l'année suivante.

français, mathématiques et allemand ou anglais, à choix. En outre, les élèves de VSO devaient avoir suivi le cours à option d'allemand. En principe, ce passage se faisait par redoublement (DFJC, 2010).

La réforme a apporté passablement de modifications sur ces différents points. La volonté de ses artisans était de rendre les voies et niveaux plus perméables. Ainsi, s'ils obtiennent les résultats requis, les élèves de voie générale peuvent désormais être réorientés en voie pré-gymnasiale, ou passer du niveau 1 au niveau 2 en français, mathématiques ou allemand, sans forcément redoubler comme c'était le cas auparavant.

Une autre modification importante concerne le moment où interviennent les passages entre voies ou niveaux. Les réorientations à la hausse n'étaient autrefois possibles qu'en fin de 9<sup>e</sup>. Depuis la LEO, elles peuvent intervenir au terme du premier semestre de la 9<sup>e</sup> année ainsi qu'à la fin des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Le passage d'un niveau à l'autre peut intervenir à la fin de chaque semestre, jusqu'au premier semestre de la 11<sup>e</sup> année y compris.

Les décisions de réorientations sont prises par le conseil de direction, après avoir entendu l'élève et ses parents (DFJC, 2017).

Les figures 2 et 3 exposent les décisions prises en fin de 10<sup>e</sup> année pour les élèves des volées I et III. Les ordres de grandeur présentés étant très différents, nous avons opté pour une échelle logarithmique. Les valeurs sur l'axe des abscisses croissent donc de manière exponentielle. Environ 17% des élèves sont manquants par rapport au début de la 8<sup>e</sup> année, il s'agit des élèves ayant redoublé, ayant été scolarisés dans des institutions spécialisées ou se trouvant dans l'enseignement privé.

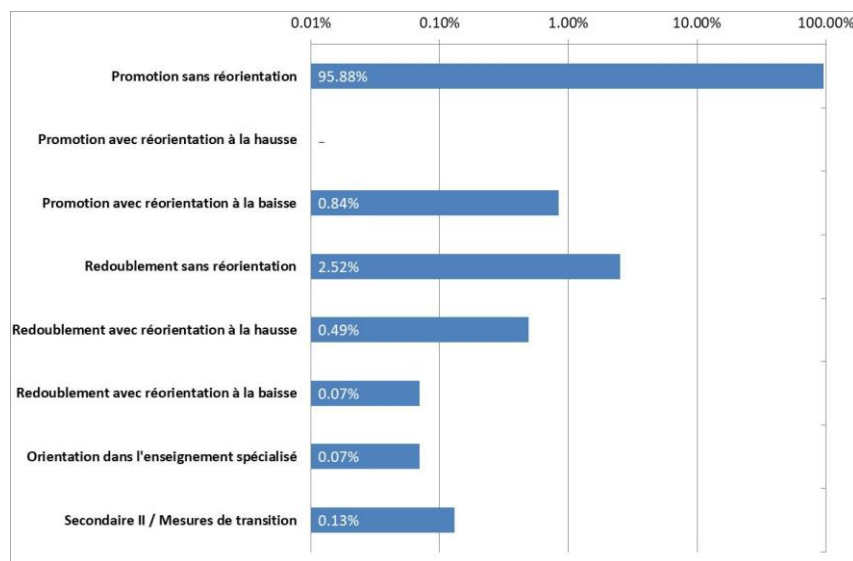
Avant la réforme, les réorientations à la hausse ne sont pas favorisées en fin de 10<sup>e</sup> année (elles ne figurent d'ailleurs pas dans le Cadre général de l'évaluation) ; elles interviennent de préférence en fin de 9<sup>e</sup> (figure 2) En effet, on estime que le passage vers une filière plus exigeante, un an seulement avant l'examen de fin d'école obligatoire, fait prendre un risque à l'élève. Ainsi, seuls quelques cas particuliers sont réorientés à la hausse (29 élèves, soit 0.5% – voir figure 2 – contre 2% en fin de 9<sup>e</sup>), et tous le sont par le biais d'un redoublement.

Les réorientations à la baisse sont, par contre, autorisées « au cas où l'élève ne tirerait pas profit d'un redoublement dans le degré concerné ou s'il ne peut y être maintenu pour des raisons d'âge » (CGE). Elles sont deux fois plus nombreuses qu'en fin de 9<sup>e</sup> année (54, soit 0.9%, contre 0.5%) et interviennent principalement sans redoublement.

Le taux de redoublement sans réorientation en 10<sup>e</sup> est quant à lui nettement plus faible qu'en 9<sup>e</sup> année (2.5% contre 8.2%).

À noter également, que quelques élèves (n=8), déjà âgés de 15 ans révolus, partent en apprentissage ou vers des mesures de transition.

**Figure 2 : Promotions et redoublements avec ou sans réorientations en fin de 10<sup>e</sup> année concernant les élèves de la volée I qui étaient en 10<sup>e</sup> en 2013-14 (N=5979) - (Échelle logarithmique)**

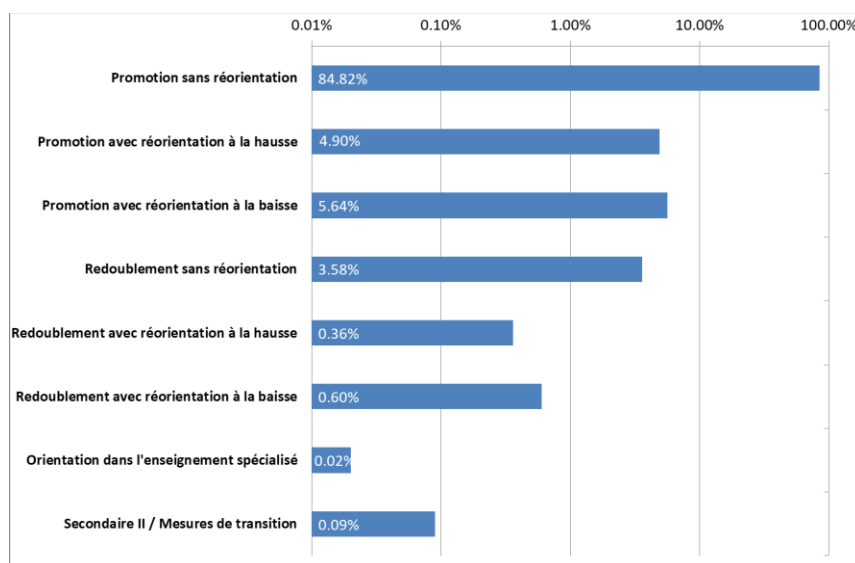


À la lecture de ces résultats, on réalise que les « bifurcations » par rapport à la voie directe (soit les réorientations et/ou les redoublements) ont lieu principalement en fin de 9<sup>e</sup>, d'où un taux de promotion sans réorientation nettement plus élevé en 10<sup>e</sup> année (95.9% contre 89.0%). On peut émettre l'hypothèse qu'elles touchent en priorité les cas qui se sont avérés « limites » en fin de 8<sup>e</sup> année et dont la décision d'orientation, qui était, rappelons-le, largement laissée au jugement des enseignants en partenariat avec les parents, a été difficile à arbitrer.

La nouvelle organisation du secondaire I est très favorable aux réorientations ; une certaine perméabilité entre les voies et les niveaux est souhaitée. Et effectivement, leur part totale en fin de 10<sup>e</sup> année a été multipliée par 8 depuis la LEO, passant de 1.4% à 11.5% (figure 3). À titre d'exemple, aucun élève de la volée I n'a effectué une réorientation à la hausse sans redoubler en fin de 10<sup>e</sup>, alors que c'est le cas pour 285 élèves dans la volée III. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit uniquement de changements de niveaux en VG, et pas de changement de filière. Ce nombre important de réorientations depuis la LEO s'explique ainsi. En effet, un passage d'un niveau à l'autre à l'intérieur d'une même voie est beaucoup moins déstabilisant pour l'élève (seul l'enseignement dans une branche est modifié, celui dans

toutes les autres restant inchangé) qu'un passage dans une autre voie (l'enseignement dans toutes les branches est modifié). En outre, avec deux filières et deux niveaux dans trois disciplines, les possibilités de changements sont plus importantes qu'avec uniquement trois filières, comme dans l'ancien système. On notera toutefois que la part totale de réorientations est nettement plus faible en 10<sup>e</sup> qu'en 9<sup>e</sup> année (11.5% VS 21.1%).

**Figure 3 : Promotions et redoublements avec ou sans réorientations en fin de 10<sup>e</sup> année concernant les élèves de la volée III qui étaient en 10<sup>e</sup> en 2015-16 (N=5816) - (Échelle logarithmique)**



Le taux de redoublement total est à peine moins élevé qu'en fin de 9<sup>e</sup> année (4.5% contre 5.1%); il reste plus important qu'avant la réforme (3.1%). On aurait pu espérer que la meilleure perméabilité entre les voies et les niveaux s'accompagne d'une diminution des redoublements, en VG au moins, or il n'en est rien. Dans la volée I, les élèves les plus concernés par un redoublement sans réorientation sont les élèves de VSO. Les réorientations descendantes accessibles aux élèves de VSG et de VSB absorbent une partie des redoublements.

Dans la volée III, ce sont les élèves de VG111 et les élèves de VP. On peut faire l'hypothèse que les premiers redoublent à cause de leurs résultats insuffisants – ils n'ont pas la possibilité d'être promus avec réorientation à la baisse puisqu'ils fréquentent déjà le niveau de base en français, mathématiques et allemand – tandis que les seconds redoublent pour éviter d'être réorientés à la baisse.

### **Étude des changements de niveaux au sein de la voie générale**

Comme nous venons de le constater, les réorientations depuis la mise en place de la réforme concernent essentiellement des changements de niveaux en voie générale, raison pour laquelle il est intéressant de les analyser plus en détails.

La souplesse du système offre la possibilité aux élèves de passer du niveau de base au niveau supérieur, ou inversement, dans chacune des trois disciplines concernées et de manière indépendante, de sorte que neuf possibilités d'être réorienté sont observées en VG. En effet, les élèves peuvent être uniquement réorientés à la hausse ou uniquement à la baisse, dans une, deux ou trois branches. Ils peuvent également être réorientés à la hausse dans une branche et à la baisse dans deux autres, ou inversement. Enfin, dernier cas de figure, ils peuvent être réorientés à la hausse dans une branche et à la baisse dans une autre, sans changement dans la troisième.

Par mesure de simplification, nous nous sommes centrés uniquement sur les changements de niveaux qui s'accompagnent d'une promotion.

Les tableaux 3 et 4 indiquent le nombre d'élèves concernés par chacune des neuf possibilités de réorientation précédemment évoquées, respectivement lors du passage de 9<sup>e</sup> VG en 10<sup>e</sup> VG et de 10<sup>e</sup> VG en 11<sup>e</sup> VG.

**Tableau 3 : Fréquence et part des élèves de la volée III concernés par les changements de niveaux lors du passage de 9<sup>e</sup> VG en 10<sup>e</sup> VG**

	1↗	2↗	3↗	1↗ 1↘	2↗ 1↘	1↗ 2↘	1↘	2↘	3↘	Sans chang <sup>t</sup>
Nombre d'élèves	452	69	7	11	0	0	183	25	3	2302
3052 (100%)	528 (17.3%)		11 (0.4%)			211 (6.9%)		2302 (75.4%)		

*Lecture : 2↗ 1↘ signifie que les élèves ont été réorientés dans les trois disciplines, deux à la hausse et une à la baisse.*

*Sans chang<sup>t</sup> = sans changement.*

Pour les trois quarts des élèves, le passage de 9<sup>e</sup> VG en 10<sup>e</sup> VG s'est réalisé sans changement de niveau. Corollairement, pour un quart d'entre eux, soit 750 élèves, le passage s'est fait avec au moins un changement de niveau (tableau 3). On notera, en premier lieu, que très rares sont les situations (n=11) avec à la fois des passages à la hausse (↗) et des passages à la baisse (↘). Lorsqu'il y a changement de niveau, il se produit deux fois plus souvent à la hausse (17%) qu'à la baisse (7%). Il est souvent le fait d'une seule discipline. Les changements de niveau

dans trois disciplines sont, de fait, extrêmement rares : elles représentent seulement 1% des réorientations en VG.

**Tableau 4 : Fréquence et part des élèves de la volée III concernés par les changements de niveaux lors du passage de 10<sup>e</sup> VG en 11<sup>e</sup> VG**

	1↗	2↗	3↗	1↗ 1↘	2↗ 1↘	1↗ 2↘	1↘	2↘	3↘	Sans chang <sup>t</sup>
Nombre d'élèves	239	24	0	13	1	1	254	18	1	2311
2862 (100%)	263 (9.2%)		15 (0.5%)			2273 (9.5%)			2311 (80.7%)	

Lecture : 2↗ 1↘ signifie que les élèves ont été réorientés dans les trois disciplines, deux à la hausse et une à la baisse.

Sans chang<sup>t</sup> = sans changement.

Entre la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année, le nombre d'élèves concernés par des changements de niveaux est moins important ; il est de 551, soit un peu moins de 20% des élèves (tableau 4). Les changements à la baisse sont proportionnellement beaucoup plus importants que l'année précédente, puisqu'ils dépassent même les changements à la hausse. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces différences. La première hypothèse concerne le rôle joué par les épreuves cantonales de référence (ECR) dans l'orientation en niveau 1 ou en niveau 2 à l'issue de la 8<sup>e</sup>. En effet, dans le précédent rapport, nous avons présenté plusieurs résultats de régressions logistiques qui montraient le poids élevé du niveau de compétences en français et en mathématiques, attesté par les résultats aux ECR. Plus le score augmente, plus la probabilité d'être orienté en VP ou en niveau 2 en VG est important. Nous remarquons également que la réforme avait renforcé de beaucoup cette exigence de compétences aux épreuves standardisées comme condition sine qua non de l'accès aux voies ou niveaux les plus exigeants. Cette raison peut expliquer le nombre important de passages du niveau 1 à 2 l'année suivante. Une seconde hypothèse repose sur la plus grande homogénéité des niveaux, profitable à certains élèves qui vont trouver là les appuis nécessaires à une amélioration de leurs compétences et de leurs résultats. Cette hypothèse peut apporter un éclairage à propos du grand nombre de réorientations ascendantes en fin de 9<sup>e</sup> VG, mais s'avère inopérante pour expliquer leur chute en fin de 10<sup>e</sup>. Enfin, il est possible que le programme scolaire devienne plus ardu en 10<sup>e</sup>, abordant des notions plus complexes, notamment en mathématiques. Les écarts ont eu le temps de se creuser entre les deux niveaux (on peut facilement l'imaginer en allemand également qui nécessite la maîtrise d'une grammaire et d'un vocabulaire plus riches) ; il devient alors plus difficile de changer de

niveau. La question de la puberté pourrait également entrer en ligne de cause, mais il s'agit d'une question d'un ordre différent que nos moyens ne permettent pas de vérifier.

Intéressons-nous maintenant à ces changements de niveaux en fonction des trois disciplines concernées, à l'issue de la 9<sup>e</sup> année et de la 10<sup>e</sup> année.

**Tableau 5 : Fréquences et parts des changements de niveaux lors du passage de 9<sup>e</sup> VG en 10<sup>e</sup> VG, selon les disciplines (volée III)**

	Changements à la hausse		Changements à la baisse		Total	
Français	140	22.5%	63	24.9%	203	23.2%
Mathématiques	276	44.4%	77	30.4%	353	40.3%
Allemand	206	33.1%	113	44.7%	319	36.5%
Total	622	100%	253	100%	875	100%
Total (%)	71.1%		28.9%		100%	

Sachant qu'un élève peut connaître jusqu'à trois changements, ce sont au total 875 changements de niveaux que l'on peut comptabiliser entre la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année dans la volée III (tableau 5). Parmi ces changements, 71% se produisent à la hausse et 29% à la baisse. Le français est la discipline dans laquelle il y a eu le moins de passages d'un niveau à l'autre. Les réorientations à la hausse étaient plus souvent le fait des mathématiques (44%), tandis que celles à la baisse étaient davantage attribuables à l'allemand (45%).

**Tableau 6 : Fréquence et parts des changements de niveaux lors du passage de 10<sup>e</sup> VG en 11<sup>e</sup> VG, selon les disciplines (volée III)**

	Changements à la hausse		Changements à la baisse		Total	
Français	79	26.1%	60	19.4%	139	22.7%
Mathématiques	131	43.2%	145	46.9%	276	45.1%
Allemand	93	30.7%	104	33.7%	197	32.2%
Total	303	100%	309	100%	612	100%
Total (%)	49.5%		50.5%		100%	

Entre la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année, plus de 600 changements de niveaux ont eu lieu, à peu près également répartis entre réorientations à la hausse et à la baisse. Les mathématiques constituent la branche la plus concernée par les changements (45%) et le français la moins

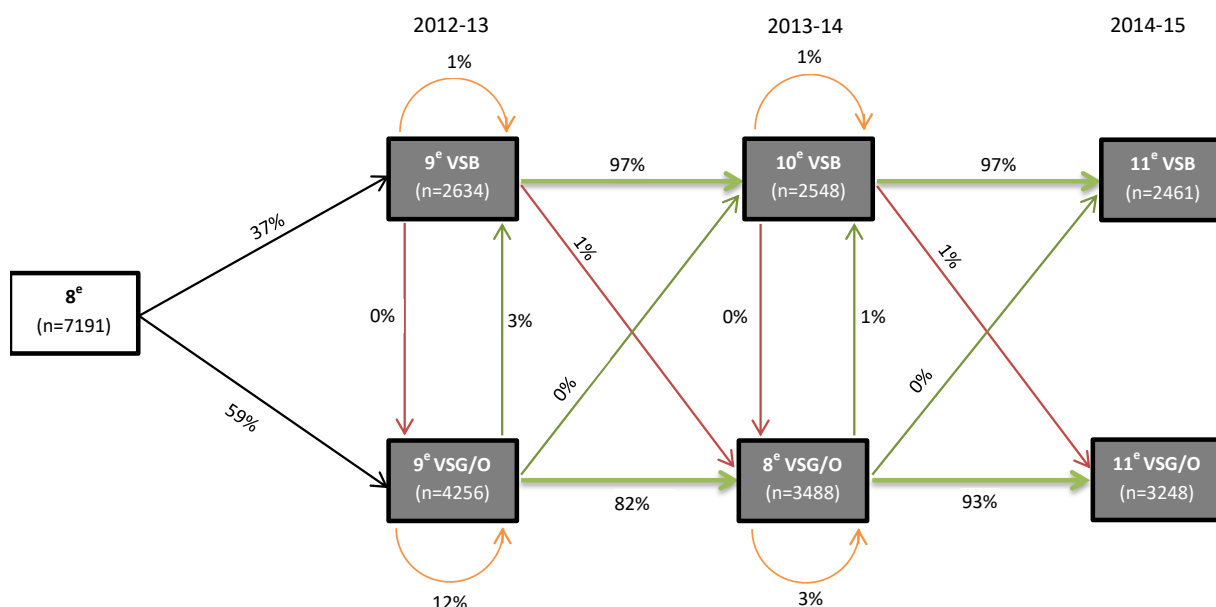
concernée (23%). Les changements en français se font plus souvent dans le sens de la hausse, contrairement aux deux autres branches.

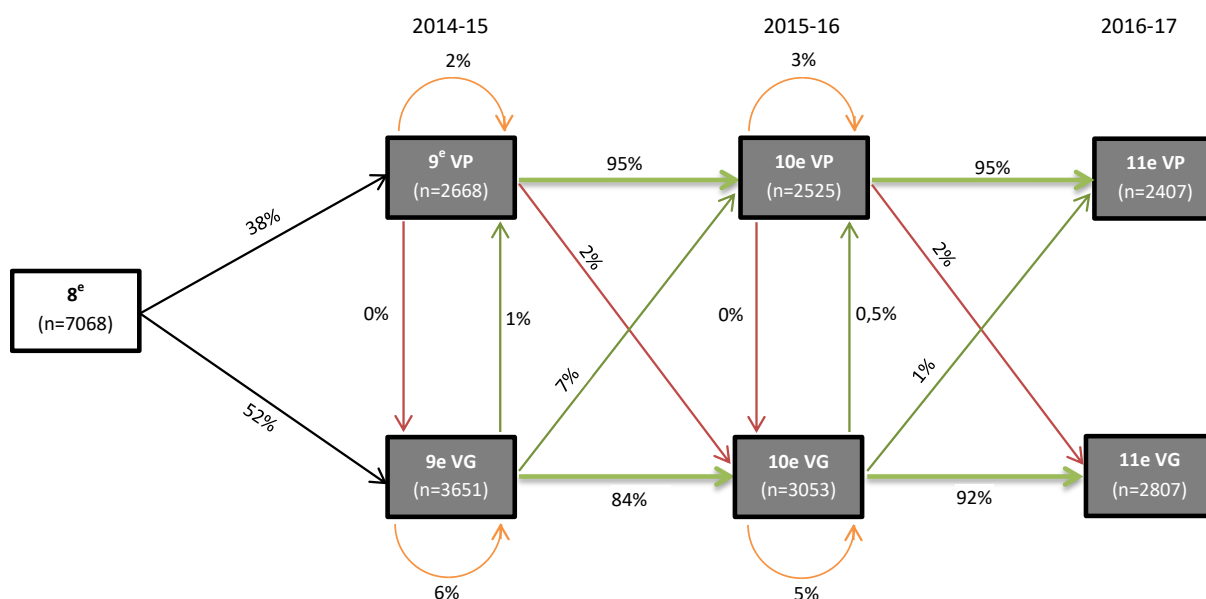
### 3.1.2 Parcours complet au secondaire I

Les figures 4 et 5 permettent de visualiser l'ensemble du parcours des deux volées étudiées, et ainsi de mettre en avant les principales modifications induites par la réforme. Les élèves de VSG et de VSO de la volée I ont été regroupés afin de permettre une comparaison plus directe avec ceux de VG de la volée III.

La première grande étape du parcours des élèves au secondaire I, c'est **l'orientation** qui a lieu en fin de 8<sup>e</sup> année. Si le taux d'accès à la VP est pratiquement le même avant et après la réforme (respectivement 37% et 38%), celui qui concerne la VG est bien inférieur depuis la réforme (52% contre 59% précédemment). Cette différence s'explique par une hausse très importante du taux de redoublement qui est passé de 1% à 6%. Cette hausse brutale est la conséquence de la modification des conditions de promotion en fin de 8<sup>e</sup> : dans l'ancien système, la promotion était automatique, principalement dans le but d'éviter des redoublements volontaires, alors que maintenant les élèves doivent remplir des conditions liées à leurs résultats scolaires pour accéder à la 9<sup>e</sup> année.

**Figure 4 : Parcours des élèves de la volée I au secondaire I (avant la réforme)**



**Figure 5 : Parcours des élèves de la volée III au secondaire I (après la réforme)**

**Le passage de 9<sup>e</sup> en 10<sup>e</sup> année** présente peu de différences d'une cohorte à l'autre pour les élèves de VP, si ce n'est des taux de redoublement et de réorientation à la baisse augmentés mais qui restent faibles (2%). La réforme a, en revanche, beaucoup impacté les élèves de VG : leur taux de redoublement a diminué de moitié, passant de 12 à 6%, tandis que le taux de réorientation à la hausse, auparavant proche de zéro, est passé à 7%. Les élèves ont pleinement profité des nouvelles conditions qui permettent, grâce à l'anticipation de la réorientation, de ne plus recourir systématiquement à un redoublement pour mettre l'élève à niveau de sa nouvelle filière, comme c'était le cas précédemment.

Concernant **le passage de la 10<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année** pour les élèves de VP, on notera des taux légèrement augmentés de réorientation à la baisse et de redoublement, avec pour conséquence un taux de passage en 11<sup>e</sup> VP diminué de 2,5 points en comparaison avec l'ancien système. Les résultats des élèves de VG ne présentent pas de changements aussi importants entre les deux cohortes que ceux relevés lors de la transition précédente. En effet, il devient difficile et plus risqué, à une année seulement de l'examen pour l'obtention du certificat de fin de scolarité obligatoire de changer pour une voie de niveau plus exigeant.

Ces résultats de parcours montrent que le nouveau système a permis une augmentation légère mais statistiquement significative des chances d'accès à la filière la plus exigeante, et par conséquent à l'école de maturité (de 37,8 à 38,9%). Toutefois, à cause du durcissement des conditions de promotion, le taux de redoublement a très fortement augmenté, passant de 0,5 à 6,4% et pénalisant des centaines d'élèves en difficulté dans certaines branches

seulement. Les réorientations à la hausse sont dorénavant plus nombreuses, ainsi 4% des élèves de la seconde volée sont passés de VG en VP et 9% du niveau 1 au niveau 2 de la VG dans une ou deux disciplines.

D'autres résultats, non visibles sur ces figures, montrent que le nouveau système n'a pas permis de réduire certaines inégalités liées à l'orientation scolaire et les a même encore renforcées. Par exemple, les élèves allophones de nationalité étrangère ont moins de chances qu'auparavant d'avoir accès à la VP. Ce nouveau système s'avère également plus défavorable aux élèves en difficultés d'apprentissage. En outre, les variations, du simple au double, observées dans l'orientation en VP entre les établissements implantés dans des zones socialement et économiquement favorisées et défavorisées persistent après la réforme.

### **3.1.3 Réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire**

La maîtrise des objectifs fondamentaux du plan d'études au secondaire I est validée par le certificat d'études. La manière dont ce dernier est obtenu n'a pas subi de changement majeur lors de la réforme. Un examen oral et écrit, placé sous la responsabilité du conseil de direction, porte sur différentes branches : le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais et l'option associée à la filière. On notera simplement qu'il n'y avait pas d'examen de langue étrangère dans l'ancienne VSO. Le certificat est décerné sur la base des moyennes obtenues en fin de 11<sup>e</sup> année : moyenne annuelle pour les disciplines ne faisant pas l'objet d'un examen et, pour les autres, moyenne finale composée de la moyenne annuelle pour deux tiers et de la note obtenue à l'examen pour un tiers.

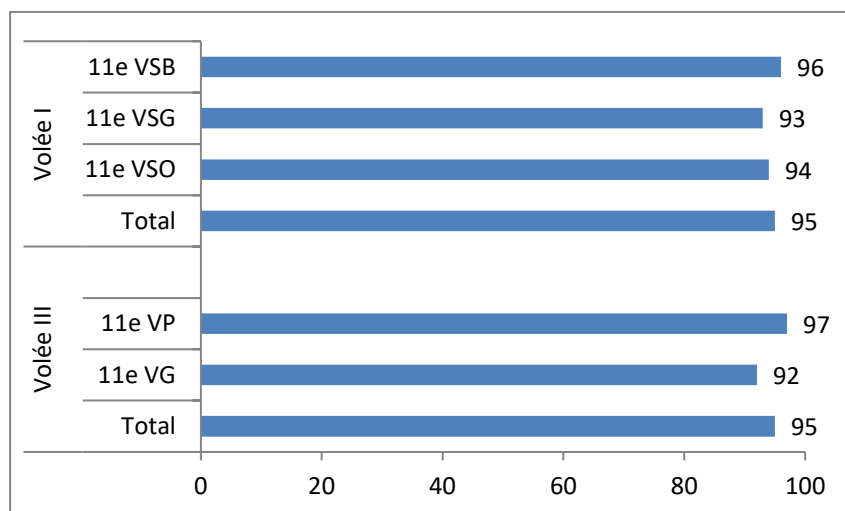
La principale différence tient au fait que, depuis la LEO, la certification de fin d'études secondaires se base sur les totaux de points obtenus dans les groupes de disciplines et non plus sur les notes dans chaque discipline en particulier. C'est ainsi que pour réussir son certificat, l'élève doit obtenir au moins 20 points dans le premier groupe de disciplines (français, mathématiques, allemand, sciences de la nature et option) ; 12 points dans le deuxième groupe (géographie, histoire et anglais) ; et, dans le troisième groupe, 8 points en VP (arts visuels et musique) et 12 points en VG (mêmes disciplines auxquelles s'ajoutent les activités créatrices et manuelles ou l'éducation nutritionnelle).

L'introduction de ces « paniers » a-t-elle un impact sur la réussite au certificat ?

La figure 6 présente le taux de réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire dans chacune des voies avant et depuis la réforme. Globalement, on notera que cette dernière n'a apporté aucune modification : le taux de réussite reste élevé, 95%, pour l'ensemble des élèves.

De légères différences au niveau des filières – un taux augmenté en VP et diminué en VG – contribue, par contre, à creuser les écarts entre les élèves. Ainsi les élèves de VG sont 92% à avoir obtenu leur certificat, contre 97% de leurs camarades enclassés en VP.

**Figure 6 : Pourcentage d'élèves ayant obtenu le certificat de fin de scolarité obligatoire selon la voie fréquentée en 11<sup>e</sup> année**



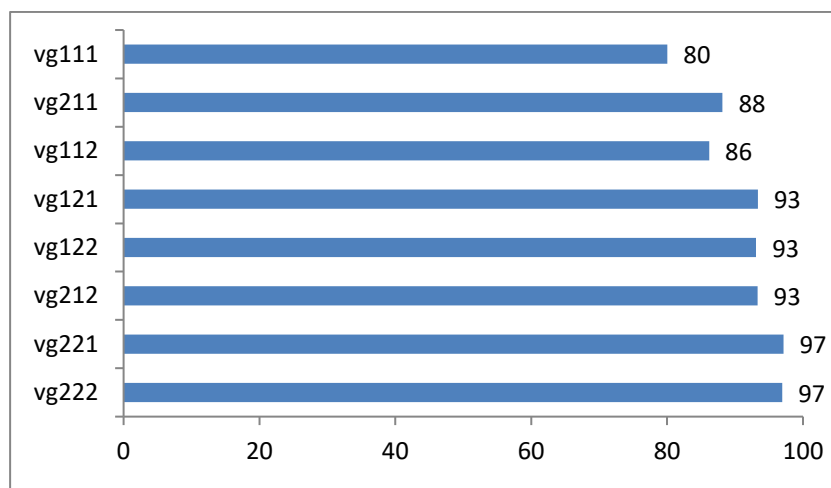
Rappelons que ces taux concernent les élèves d'une volée dont nous suivons uniquement les élèves qui font un parcours direct. Les élèves qui redoublent ne sont plus étudiés dès l'année qui suit leur redoublement. En conséquence, ces taux sont largement supérieurs à ceux que relèvent les analyses transversales, c'est-à-dire pour une volée entière d'élèves à un moment donné. Pour comparaison, le taux d'obtention du certificat en 2017 (soit à la fin de la deuxième volée entièrement issue de la LEO) est de 91%.

Examinons à présent plus en détails ce qui se passe en VG, en fonction des niveaux.

La nouvelle organisation du secondaire I est très favorable aux réorientations ; une certaine perméabilité entre les voies et les niveaux est souhaitée. Et effectivement, leur part totale en fin de 10<sup>e</sup> année a été multipliée par 8 depuis la LEO, passant de 1.4% à 11.5% (figure 3). À titre d'exemple, aucun élève de la volée I n'a effectué une réorientation à la hausse sans redoubler en fin de 10<sup>e</sup>, alors que c'est le cas pour 285 élèves dans la volée III. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit uniquement de changements de niveaux en VG, et pas de changement de filière. Ce nombre important de réorientations depuis la LEO s'explique ainsi. En effet, un passage d'un niveau à l'autre à l'intérieur d'une même voie est beaucoup moins déstabilisant pour l'élève (seul l'enseignement dans une branche est modifié, celui dans toutes les autres restant inchangé) qu'un passage dans une autre voie (l'enseignement dans toutes les branches est modifié). En outre, avec deux filières et deux niveaux dans trois

disciplines, les possibilités de changements sont plus importantes qu'avec uniquement trois filières, comme dans l'ancien système. On notera toutefois que la part totale de réorientations est nettement plus faible en 10<sup>e</sup> qu'en 9<sup>e</sup> année (11.5% VS 21.1%).

**Figure 7 : Pourcentage d'élèves de VG (volée III) ayant obtenu le certificat de fin de scolarité obligatoire selon leur niveau en 11<sup>e</sup> année**

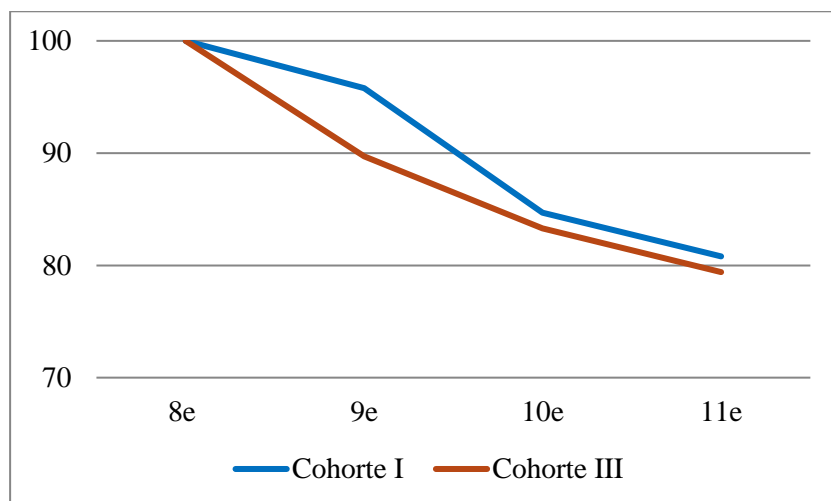


La voie générale regroupe huit situations différentes. Et, effectivement, en listant les taux de réussite selon les différentes combinaisons de niveaux en français, mathématiques et allemand, on constate des taux de réussite fort dissemblables (figure 7). Ainsi les élèves forts en français et mathématiques (niveaux 222 et 221) ont des taux de réussite égaux à ceux des élèves de voie pré-gymnasiale (97%). Les élèves de niveaux 212, 122 et 121 ont des taux de réussite plus faibles, équivalents à ceux de l'ancienne VSG. Les élèves de niveau 211 (niveau supérieur en français, de base en mathématiques et allemand) et de niveau 112 (niveau de base en français et en mathématiques, supérieur en allemand) ont des taux nettement plus faibles, respectivement 88 et 86%. Quant aux élèves scolarisés dans les niveaux de base à l'intérieur des trois disciplines principales, leur taux de réussite n'est que de 80%. Ces résultats doivent rendre attentifs au fait que, d'une part, des taux satisfaisants peuvent masquer des situations très différentes et, d'autre part, la fusion des deux anciennes voies les moins exigeantes en une voie dite générale n'a pas permis de résoudre les problèmes des élèves en grande difficulté. Une partie non négligeable d'entre eux reste en échec, malgré un programme de base dans trois disciplines.

### 3.1.4 Parcours directs

Dans cette section, nous allons comparer les parcours directs des deux volées d'élèves en prenant deux points de départ différents, d'abord la 8<sup>e</sup> puis la 9<sup>e</sup> année. Nous étudierons également l'effet de la filière sur ces parcours directs.

**Figure 8 : Part des élèves suivant un parcours direct au secondaire I, selon les volées**



La figure 8 montre pour les deux cohortes le pourcentage d'élèves dans le degré attendu, soit les parcours directs, après une, deux et trois années dans l'enseignement secondaire I. Le point de départ se situe en 8<sup>e</sup> année pour la totalité des élèves.

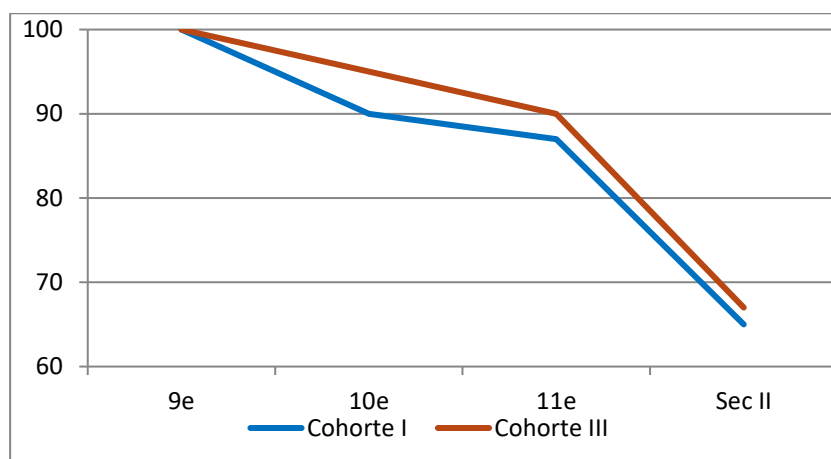
Une année après, soit en 9<sup>e</sup>, on constate un écart important entre les deux cohortes : seuls 90% des élèves de la volée après réforme poursuivent un parcours direct, contre 96% des élèves de la volée avant réforme. Cet écart s'explique par l'augmentation massive du taux de redoublement, suite aux changements des conditions de promotion en fin de 8<sup>e</sup>.

Une année plus tard encore, en 10<sup>e</sup>, cet écart est en grande partie comblé. Certains élèves de la cohorte I, qui ont été promus de manière automatique en fin de 8<sup>e</sup>, se retrouvent en échec en 9<sup>e</sup> et doivent redoubler. En parallèle, dans la cohorte III, la nouvelle possibilité qui permet d'être réorienté à la hausse lors d'une promotion évite un nombre important de redoublements.

Cette opportunité est peu utilisée lors de la dernière année, celle de l'examen de fin de scolarité obligatoire, l'écart entre les deux voies en 11<sup>e</sup> reste, par conséquent, inchangé. Finalement, 79% des élèves de la cohorte post-réforme parcourent le secondaire I de manière direct contre 81% des élèves de la cohorte avant réforme.

Un rapport récent de l'OFS sur les parcours des élèves à l'école obligatoire (OFS, 2021) montre que le canton de Vaud est l'un de ceux dont la durée effective de formation des élèves au secondaire I est la plus élevée en Suisse. Environ 15% des élèves qui ont débuté la 9<sup>e</sup> année en 2014 ont parcouru le secondaire I en quatre ans ou plus, au lieu des trois ans nécessaires.

**Figure 9 : Part des élèves suivant un parcours direct de la 9<sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon les volées**



Il est également possible de poser un autre regard sur les effets de la réforme, en prenant comme point de départ non plus la 8<sup>e</sup> mais la 9<sup>e</sup> année, soit l'entier des élèves après leur orientation ; la vision est alors tout autre (figure 9). Grâce aux réorientations à la hausse facilitées, qui s'effectuent sans passer par le redoublement, les parcours directs sont plus nombreux pour la cohorte post-réforme. Cet angle, contrairement au précédent, montre un effet positif de la réforme sur les parcours directs.

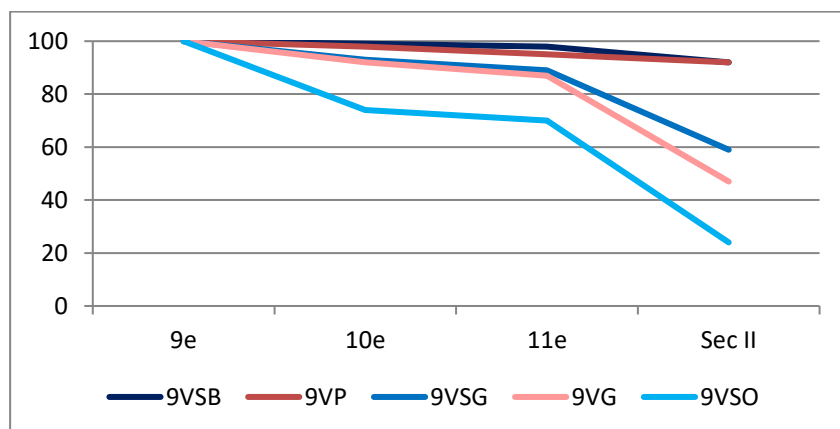
Lors de l'accès au secondaire II, on assiste à une chute vertigineuse des parcours directs due à différents facteurs : les échecs au certificat qui s'accompagnent d'un redoublement, les raccords des élèves qui souhaitent accéder au gymnase, et les différentes mesures de transition destinées principalement aux élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution de formation.

La figure 10 reprend le cadre de la précédente – point de départ en 9<sup>e</sup> année et parcours jusqu'à l'entrée au secondaire II – mais en distinguant les élèves par leur filière, VSO, VSG ou VSB pour ceux de la volée I (lignes bleues) et VG ou VP pour ceux de la volée III (lignes rouges).

Concernant la première volée, on remarque que la grande majorité des élèves de VSB réalisent un parcours direct, y compris lors de leur accès au secondaire II. En effet, 92%

d'entre eux passent de 9<sup>e</sup> année au secondaire II sans redoubler, ni « perdre » une année quelle qu'en soit la raison.

**Figure 10 : Part des élèves suivant un parcours direct de la 9<sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon la voie fréquentée en 9<sup>e</sup>**



De leur côté, les élèves de VSG sont plus nombreux à connaître des parcours au secondaire I ponctués de redoublements, accompagnés ou non d'une réorientation. L'accès au secondaire II ne se fait pas toujours de manière directe. En effet, certains élèves n'ont pas obtenu les points escomptés pour intégrer l'école de culture générale (ECG). N'ayant pas forcément anticipé ce résultat, ils n'ont pas cherché de place d'apprentissage et se retrouvent alors sans solution. Des mesures de transition existent pour pallier cette difficulté et accompagner les jeunes vers une formation professionnelle. D'autres, bien qu'ayant réussi leur année, choisissent de s'inscrire en classe de raccordement, soit pour tenter l'entrée en ECG, soit pour obtenir un certificat dans la filière VSB.

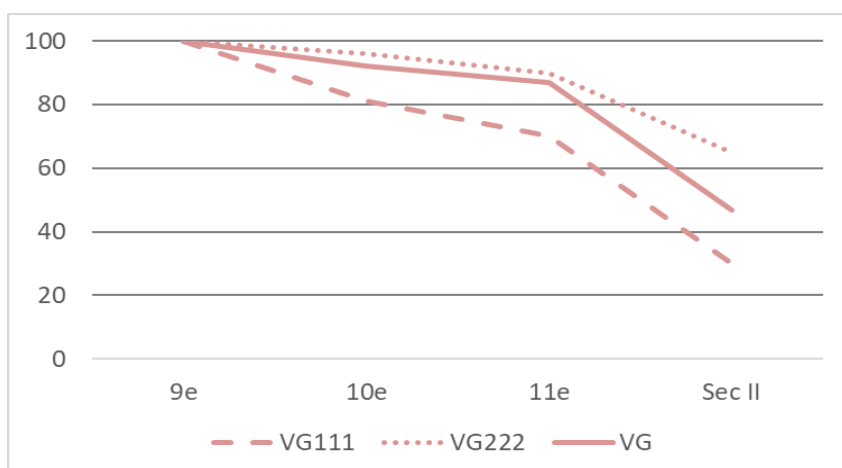
Enfin, pour les élèves de VSO, les parcours directs de la 9<sup>e</sup> année jusqu'au secondaire II concernent à peine un quart d'entre eux. Ce résultat recouvre plusieurs réalités. En premier lieu, il convient de constater que, bien qu'enclassés dans la voie la moins exigeante, les difficultés d'une part de ces élèves persistent ce qui les amène à redoubler. On fera également l'hypothèse d'une prudence peut-être trop grande de la part de certains enseignants qui, en cas de doute, encouragent une orientation en VSO plutôt qu'en VSG en fin de 8<sup>e</sup>; ce choix s'accompagnant les années suivantes de réorientations à la hausse ou de passages en classe de raccordement. Enfin, la difficulté à trouver une place d'apprentissage au sein d'une entreprise, directement à la sortie de 11<sup>e</sup> année lorsqu'on est encore très jeune, explique la chute du taux de parcours directs au moment de l'accès au secondaire II.

Pour ce qui est de la deuxième volée, on notera que la ligne décrivant les parcours des élèves de VP épouse presque parfaitement celle des élèves de VSB. La ligne des élèves de VG suit

celle des élèves de VSG jusqu'en 11<sup>e</sup> année pour se placer entre celles des élèves de VSG et VSO à l'entrée au secondaire II.

Le graphique suivant (figure 11) décrit la ligne des parcours directs des VG les plus forts (VG222) et des VG les plus faibles (VG111). Pour des questions de lisibilité, nous n'avons pas fait figurer les six autres catégories d'élèves VG ; leurs parcours se situent entre ces extrêmes.

**Figure 11 : Part des élèves suivant un parcours direct de la 9<sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon les différents niveaux de VG en 9<sup>e</sup>**



On notera, comme précédemment, des différences très marquées entre les parcours des élèves en VG selon les niveaux qu'ils fréquentent. Ainsi, les élèves de VG222 réalisent des cursus plus directs que la moyenne des élèves de VG ou de l'ancienne VSG. À l'inverse, seulement 3 élèves de VG111 sur 10 arrivent au secondaire II depuis la 9<sup>e</sup> sans redoubler, que ce soit avec ou sans réorientation.

En résumé, on retiendra comme résultat principal de la comparaison des parcours directs pour les deux volées que les parcours diffèrent notablement d'une filière à l'autre. La réforme n'a rien changé à cet égard.

Après avoir étudié les passages d'un degré à un autre de manière descriptive, on peut se demander si certaines caractéristiques individuelles des élèves, leur niveau de compétence, et la voie fréquentée peuvent, indépendamment de la cohorte à laquelle appartiennent les élèves, expliquer les écarts observés en ce qui concerne le caractère direct des parcours. En effet, il se peut que les différences observées ne soient pas uniquement à mettre en lien avec l'organisation du système, mais avec d'autres facteurs.

**Tableau 7 : Modèles logistiques estimant l'effet de la réforme sur les parcours directs au secondaire obligatoire**

		Promotion de 8 en 9 <sup>e</sup> année			Promotion de 9 en 10 <sup>e</sup> année			Parcours direct de la 9 <sup>e</sup> à la 11 <sup>e</sup> année		
Modalité de référence	Modalité active	Coefficient de régression	Sign.	Odds ratio	Coefficient de régression	Sign.	Odds ratio	Coefficient de régression	Sign.	Odds ratio
Garçon	Fille	0.34	**	1.41	0.28	***	1.33	0.38	***	1.46
Voie générale en 9 <sup>e</sup>	Voie pré-gymnasiale en 9 <sup>e</sup>				1.38	***	3.99	0.84	***	2.33
Avant la réforme	Après la réforme	-2.91	***	0.05	0.77	***	2.15	0.37	***	1.45
Moyenne des résultats aux épreuves externes de français et mathématiques en 8 <sup>e</sup> année (scores Z)		2.04	***	7.72	0.53	***	1.69	0.58	***	1.79
Constante		6.84	***	934.1	1.90	***	6.7	1.64	***	5.15
R <sup>2</sup> de Nagelkerke		0.47			0.16			0.14		
N		13125			12385			12209		

Niveaux de sign. (significativité): ns (non significatif), \* (significatif à  $p < .05$ ), \*\* (significatif à  $p < .01$ ), \*\*\* (significatif à  $p < .001$ )

Le tableau 7 présente trois modèles de régression logistique relatifs à chacune des trois promotions : de la 8<sup>e</sup> vers la 9<sup>e</sup> année, de la 9<sup>e</sup> vers la 10<sup>e</sup> année et enfin de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> et dernière année du secondaire I. Les données des deux volées ont été regroupées ; la réforme est traitée comme une variable dichotomique et est considérée ici comme explicative de la promotion, au même titre que les autres caractéristiques des élèves. Le modèle oppose les élèves de la cohorte « après la réforme » aux élèves de la cohorte « avant la réforme ».

Le pouvoir explicatif élevé du premier modèle ( $R^2=0.47$ ) découle de la prise en compte des scores aux ECR comme variable explicative, celle-ci étant très prédictive du fait des 30% de la note comptant pour la promotion.

On remarque en premier lieu qu'être une fille est un facteur favorisant la transition directe. Par opposition, nous pouvons en déduire que les garçons risquent davantage d'être concernés par un redoublement, avec ou sans réorientation, ou une orientation en enseignement spécialisé, quelles que soient la voie fréquentée, la cohorte à laquelle ils appartiennent et à résultats aux ECR équivalents. Les caractéristiques « nationalité » et « langue maternelle » ne présentent pas de lien avec la linéarité des parcours ; elles n'ont donc pas été retenues dans les modèles.

Sans surprise, de meilleurs scores aux épreuves externes sont associés aux passages directs d'un degré à l'autre et cela de manière plus marquante lors de la promotion en 9<sup>e</sup> puisqu'alors les résultats aux ECR font partie intégrante des critères de promotion. Enfin, si l'on raisonne à résultats comparables, on constate que l'appartenance à une voie, en occurrence la VP, influence de manière positive la probabilité de suivre un cursus linéaire.

Il est également possible d'estimer avec davantage de précision l'impact des modifications apportées par la réforme sur les chances de parcours directs des élèves du secondaire I. À

genre, voie d'études en 9<sup>e</sup> année, et résultats aux épreuves externes de français et mathématiques de 8<sup>e</sup> année, comparables, on constate que les possibilités d'accès direct entre la 8<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> année ont très fortement diminué depuis la réforme. En effet, les élèves de la cohorte III, ont 18 fois moins de chances que les élèves de la cohorte I d'intégrer directement la 9<sup>e</sup> année, ceci principalement en raison de la suppression de la promotion automatique. Au contraire, ces mêmes élèves ont davantage de chances de passer d'un degré à un autre par la suite. Les odds ratio indiquent que les chances d'accès direct ont plus que doublé entre la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année, et ont été multipliées par une fois et demie entre la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année, grâce aux conditions facilitées de réorientations à la hausse sans redoublement.

On peut par conséquent conclure que la réforme a eu un effet négatif sur les parcours directs au secondaire I au moment de l'orientation et positif lors de la suite de la scolarité.

## **3.2 TRANSITION VERS LE SECONDAIRE II**

Comme suite logique au parcours des élèves au secondaire I, nous allons étudier dans ce chapitre la manière dont s'est déroulée la transition vers le secondaire II pour les deux volées. La question qui nous intéresse est de savoir si la nouvelle organisation du secondaire I en deux voies et niveaux impacte cette transition, moment charnière si important pour les élèves dont l'enjeu est de les amener à un niveau de formation suffisant pour leur permettre ensuite une insertion professionnelle et sociale la meilleure possible.

### ***3.2.1 Situations possibles après la 11<sup>e</sup> année***

Au terme de la 11<sup>e</sup> année, plusieurs options s'offrent aux élèves, en fonction de leurs résultats, et de la voie et du niveau fréquentés. Ainsi, ils peuvent redoubler, être orientés en classe de raccordement, passer par une mesure de transition ou s'inscrire dans l'un des trois types d'enseignement postobligatoire. Regardons quelles conditions sont associées à ces différentes possibilités et quels changements a apportés la LEO.

#### ***Redoublement***

Un redoublement peut intervenir lorsque l'élève n'a pas obtenu son certificat de fin de scolarité obligatoire au terme de la 11<sup>e</sup> année. Le redoublement volontaire d'un élève ayant réussi son certificat nécessite une dérogation exceptionnelle accordée uniquement lorsque « ce choix paraît adéquat pour la suite de son parcours de formation et pour autant que son comportement scolaire soit particulièrement adéquat ».

### ***Classes de raccordement***

Les classes de raccordement ont pour but, sous réserve de résultats suffisants, de permettre des réorientations au terme de la 11<sup>e</sup> année. Avant la LEO, le Rac I concernait les élèves de VSO désirant obtenir un certificat en VSG et le Rac II les élèves de VSG visant le certificat VSB. Depuis la LEO, le Rac I permet aux élèves de VG d'atteindre les résultats nécessaires à l'accès aux écoles de culture générale et de commerce, tandis que le Rac II leur donne accès à la VP.

### ***Mesures de transition***

Destinées aux élèves sans projet ou sans place de formation à l'issue de la scolarité obligatoire, différentes mesures de transition existent qui visent à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle et à anticiper les ruptures de formation. Leur durée varie de quelques semaines à un an au maximum. Parmi ces mesures, l'école de la transition (anciennement OPTI, Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion) prépare les jeunes à l'entrée en apprentissage. Plusieurs profils sont accueillis : les jeunes sans solution professionnelle mais avec un projet d'insertion avéré, ceux présentant des lacunes scolaires et/ou pas de projet professionnel, et les élèves, âgés de 15 à 20 ans, allophones primo-arrivants. Le SeMo ou semestre de motivation s'adresse plus particulièrement aux jeunes en rupture d'apprentissage ou de gymnase à la recherche d'une formation professionnelle initiale. Il les accompagne à travers une approche pratique en atelier, complétée par un travail d'orientation et de coaching. Le préapprentissage dual ou en école de métiers prépare à un apprentissage lorsqu'une formation professionnelle initiale (CFC ou AFP) n'est pas immédiatement envisageable. Il permet aux élèves de se familiariser avec le métier choisi, tout en consolidant les bases scolaires. Enfin, le COFOP, centre d'orientation et de formation professionnelle, s'adresse à des jeunes qui ont besoin d'un encadrement spécialisé.

### ***Enseignement postobligatoire***

Les élèves qui ont réussi leur certificat de fin de scolarité obligatoire peuvent être orientés dans l'un des trois types d'enseignement postobligatoire suivants :

- **l'école de maturité (EM)**, réservée aux élèves détenteurs d'un certificat de VP, ouvre la voie aux universités et aux écoles supérieures ;
- **l'école de culture générale (ECG)** s'adresse également aux élèves issus de VP et, sous certaines conditions de résultats, à ceux de VG. Elle permet, par la suite, d'accéder aux écoles supérieures de formation professionnelle ;

- **l'école de formation professionnelle initiale (FP)** s'adresse plus particulièrement aux élèves venant de VG ; elle ouvre la voie au diplôme de formation professionnelle.

### Autres situations

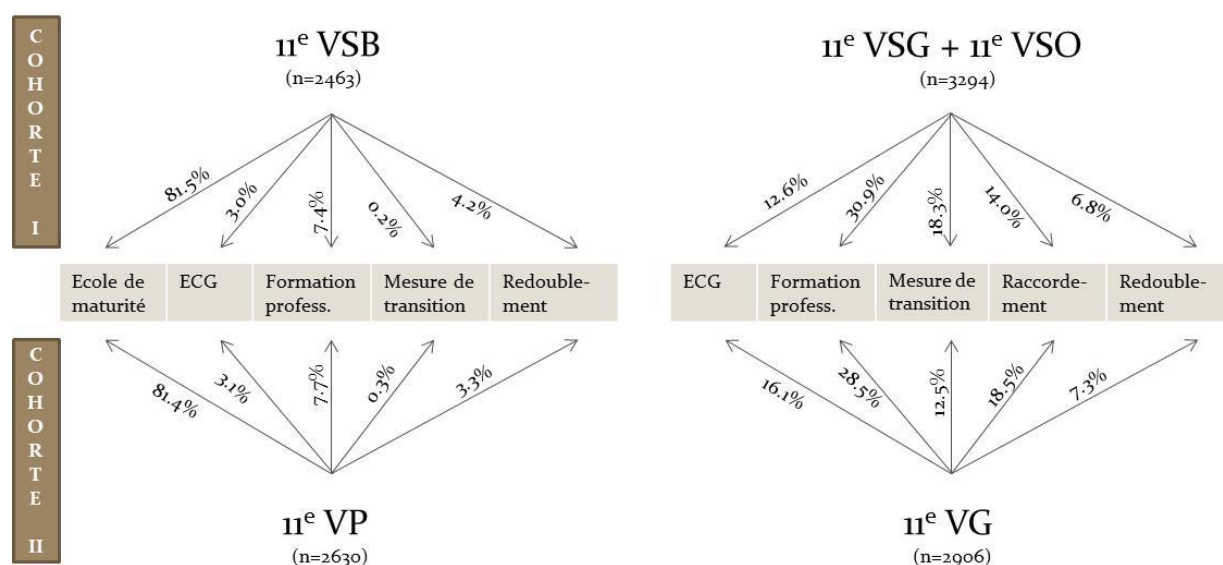
À la fin du secondaire I, les élèves ont généralement atteint l'âge-seuil de quinze ans ou davantage, et ne sont plus tenus de poursuivre une formation. Ainsi, certains préfèrent d'autres solutions – même transitoirement – comme intégrer le marché de l'emploi, effectuer un séjour linguistique ou une année sabbatique, etc.

Enfin, une partie des élèves continuent leur scolarité en dehors du canton ou à l'étranger ; dans ce cas ils ne figurent plus dans les bases de données du recensement scolaire vaudois.

### 3.2.2 Passages de la 11<sup>e</sup> année au secondaire II

La figure 12 permet d'appréhender visuellement les transitions vers le secondaire II. Elle décrit, pour les deux cohortes et en fonction des filières, les différentes classes et mesures intégrées par les élèves à la sortie de la 11<sup>e</sup> année, ainsi que la proportion d'élèves concernés. Les filières VSO et VSG de l'ancien système ont été considérées ensemble pour être comparés à la nouvelle voie générale (VG).

**Figure 12 : Situation des élèves l'année suivant leur 11<sup>e</sup> année selon les voies : comparaison entre les cohortes I et III**



Pour alléger la figure, nous ne présentons pas les situations « autres », de telle sorte que les totaux de chacune des quatre catégories d'élèves (les deux voies, ou groupe de voies, des deux cohortes) ne sont pas égaux à 100%. En effet, quelle que soit la cohorte, environ 4% des

élèves de voie pré-gymnasiale et 17% des élèves de voie(s) non-pré-gymnasiale(s) ne figurent plus dans les bases du recensement scolaire vaudois l'année qui suit la 11<sup>e</sup> année pour les raisons évoquées à la section précédente.

Dans les deux cohortes, les sortants de 11<sup>e</sup> VP se sont très majoritairement orientés vers l'école de maturité (81%). Dans de faibles proportions, ils se dirigent vers l'école de culture générale (3%) ou vers une formation professionnelle (environ 7% - part étonnamment élevée si l'on considère que la formation professionnelle s'adresse avant tout aux élèves de VG). Presque aucun élève n'a eu besoin de mesure de transition pour accéder au secondaire II (moins d'une dizaine). Pour une partie des élèves, la transition est différée puisqu'ils sont respectivement 4% et 3% à avoir redoublé.

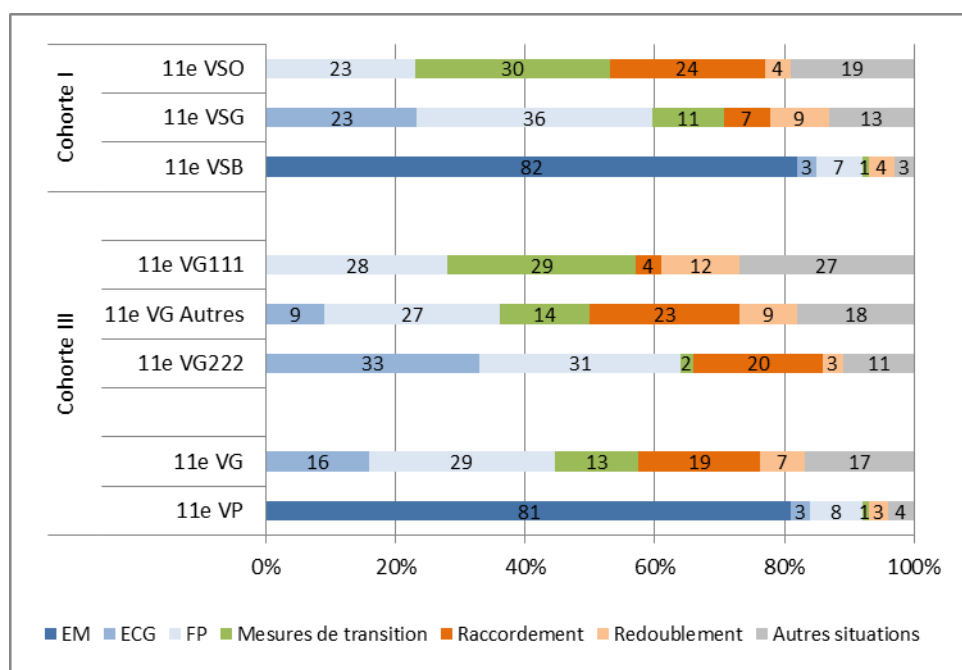
On retiendra donc que, pour les élèves de VP, la réforme n'a pas modifié la situation des élèves au sortir de la 11<sup>e</sup> année, si ce n'est un taux de redoublement très légèrement diminué au profit de la formation professionnelle ou d'une solution « autre ».

Les principales différences entre la situation avant et la situation après réforme apparaissent en VG. Concernant l'enseignement postobligatoire, les élèves de la volée III sont nettement plus nombreux que ceux de la volée I à intégrer l'école de culture générale (+ 3.5 points) plutôt que la formation professionnelle (- 2.4 points). L'autre différence conséquente concerne la part, auparavant très importante des jeunes, sans solution, orientés vers une mesure de transition. Cette part a diminué de près de 6 points et l'on peut considérer cela comme une conséquence positive de la réforme. Les classes de raccordement connaissent un regain d'intérêt puisque leur proportion augmente de 4.5 points. Ce résultat suscite deux commentaires quelque peu contradictoires. En effet, on peut aussi bien se réjouir de ces possibilités accrues pour les élèves d'obtenir leur accès à l'ECG (Rac I) ou à l'école de maturité (Rac II) que s'étonner, au regard de la souplesse plus grande offerte par le nouveau système, de la nécessité de devoir accomplir une année supplémentaire pour atteindre leurs objectifs. Enfin, le taux de redoublement est légèrement augmenté depuis la réforme, de 0.5 point.

Dans l'ancien système, les élèves de la VSO, non éligibles à l'ECG, n'avaient pas d'autre choix que d'intégrer une mesure de transition lorsqu'ils n'avaient pas réussi à trouver ou à être admis dans une place d'apprentissage. Depuis la réforme, la différenciation en niveaux de l'enseignement en VG et les possibilités accrues de passage d'un niveau à l'autre ont sans doute contribué à l'augmentation des chances d'accès à l'ECG ainsi qu'aux classes de raccordement.

Il est possible de pousser plus loin la comparaison entre les deux cohortes, en différenciant les trois filières qui existaient avant la réforme et en étudiant certains groupes de niveaux au sein de la nouvelle VG.

**Figure 13 : Situation des élèves l'année suivant leur 11<sup>e</sup> année, en fonction de la voie et du niveau fréquenté en 11<sup>e</sup> année : comparaison entre la cohorte I et III**



La différenciation proposée à la figure 13 permet de mettre en évidence plusieurs points nouveaux.

Comme évoqué précédemment, la situation reste sensiblement identique pour les élèves de pré-gymnasial, les comparaisons les plus pertinentes concernent les autres élèves.

Les résultats des élèves de la nouvelle VG ne ressemblent ni à ceux des élèves de l'ancienne VSO, ni à ceux des élèves l'ancienne VSG. En effet, dans la volée I aucun élève de VSO n'avait directement accès à l'école de culture générale et la majorité d'entre eux passaient par une mesure de transition. Les élèves de VSG, quant à eux, étaient plus nombreux à intégrer directement le secondaire II après la 11<sup>e</sup> année, soit en ECG, soit en formation professionnelle. Aujourd'hui, les élèves de VG passent davantage par un raccordement pour intégrer l'ECG (près de 9 raccordements sur 10 sont des raccordements I qui visent l'accès à l'ECG). Ce résultat peut être vu comme un bénéfice : les élèves profitent davantage de l'opportunité offerte par les classes de raccordement qui leur donnent accès à l'ECG, ou comme un désavantage s'il faut désormais une année supplémentaire pour entrer en ECG.

Pour y voir plus clair, il est nécessaire d'affiner l'analyse. Pour cela, nous avons séparé les élèves de l'actuelle VG en trois groupes : les plus forts, ceux qui sont scolarisés en niveau 2 en français, mathématiques et allemand (VG222), les plus faibles, scolarisés en niveau 1 dans chacune de ces trois disciplines (VG111), et les autres, enclassés en niveau 1 ou 2 selon les disciplines. Si l'on compare les élèves de VG111 aux élèves de l'ancienne VSO, on constate qu'une année après la 11<sup>e</sup> ils sont plus nombreux à avoir intégré une école de formation professionnelle initiale, à avoir redoublé (trois fois plus) ou à se trouver dans une situation transitoire. En revanche, ils sont six fois moins nombreux à effectuer un raccordement. Les élèves de VG222, comparés à ceux de VSG, sont beaucoup plus nombreux à avoir rejoint l'école de culture générale ou à tenter un raccordement. En revanche, ils sont moins nombreux en formation professionnelle, en formation transitoire ou à avoir redoublé. Le bilan de la réforme pour la transition au secondaire de ces élèves est très positif.

Afin d'estimer plus précisément l'effet de la réforme sur les chances d'accès immédiat au postobligatoire, en contrôlant les autres facteurs, en particulier la voie d'enseignement fréquentée en dernière année de l'école obligatoire, nous avons réalisé une modélisation logistique (tableau 8).

**Tableau 8 : Modèle logistique estimant l'effet de la réforme sur les transitions directes au postobligatoire**

		Transition directe au postobligatoire		
Modalité de référence	Modalité active	Coefficient de régression	Sign.	Odds ratio
Garçon	Fille	0.45	ns	1.05
Voie générale (VG)	Voie pré-gymnasiale (VP)	1.61	***	5.03
Avant la réforme	Après la réforme	0.21	***	1.23
Moyenne des résultats aux épreuves externes de français et mathématiques en 8 <sup>e</sup> année (scores Z)		0.84	***	2.31
Constante		-0.17	***	0.84
R <sup>2</sup> de Nagelkerke		0.40		

Cette analyse nous permet de constater que la probabilité d'accès immédiat au postobligatoire est liée principalement à la voie fréquentée en dernière année ainsi qu'au niveau scolaire mesuré à la fin de l'école primaire. Mais on voit aussi que la réforme de l'organisation du secondaire I a joué un rôle non négligeable. À niveau scolaire, filière d'enseignement et sexe équivalents, les élèves ayant bénéficié de la réforme ont eu 1.2 fois plus de chances d'accès immédiat au postobligatoire que leurs camarades d'avant la réforme.

Pour clore ce chapitre sur la transition entre le secondaire I et le secondaire II, relevons un résultat issu du récent rapport de l'OFS sur les parcours de formation des élèves suisses à l'école obligatoire (OFS, 2021). Un des tableaux du rapport indique que la proportion d'élèves sortants, entre 2015 et 2017, qui ont poursuivi leur formation immédiatement après l'école obligatoire est de 90,8% pour la Suisse. Le canton de Vaud est très proche de cette moyenne, avec un taux de 90.6%. Une différence existe toutefois dans la provenance de ces élèves : dans le canton de Vaud, les élèves sont plus souvent issus de l'enseignement séparatif ou de programmes étrangers, moins souvent issus de 11<sup>e</sup> année et, à part équivalente, de 10<sup>e</sup> année.

### **3.3 PARCOURS AU SECONDAIRE II**

Comme exposé précédemment, rappelons que dans le canton de Vaud, le degré secondaire II fait suite à la scolarité obligatoire. Il se compose des filières de formation générale et des filières professionnelles. Les premières comprennent les écoles préparant à la maturité, accessibles avec un certificat d'études de la voie prégymnasiale, ainsi que les écoles de culture générale, ouvertes aux élèves pourvus d'un certificat VP, mais également d'un certificat VG, sous conditions de résultats dans le groupe de disciplines comprenant le français, l'allemand, les mathématiques et les sciences de la nature. Les formations professionnelles sont, quant à elles, accessibles à tous les jeunes pourvus d'un certificat de fin d'études obligatoires souhaitant apprendre un métier chez un patron par le biais d'un contrat d'apprentissage, tout en suivant parallèlement des cours dispensés en école professionnelle.

Dans le cadre de l'évaluation des effets de la réforme du secondaire I de l'école obligatoire, il était naturel, dans un premier temps, de supposer que celle-ci engendrerait des modifications dans les degrés 8 à 11 qu'elle visait directement. Et en effet, cela a bien été le cas. L'organisation du secondaire II n'a pas été touchée dans le cadre de cette réforme, il reste toutefois légitime de se demander si, par répercussion indirecte, les parcours à ce niveau d'enseignement n'ont pas subi de changements – notamment parce que les élèves fréquentant les différentes filières de formation n'ont pas connu les mêmes parcours que précédemment, suite à la suppression de la promotion automatique en fin de 8<sup>e</sup>, aux nouvelles procédures d'orientation et de réorientations en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

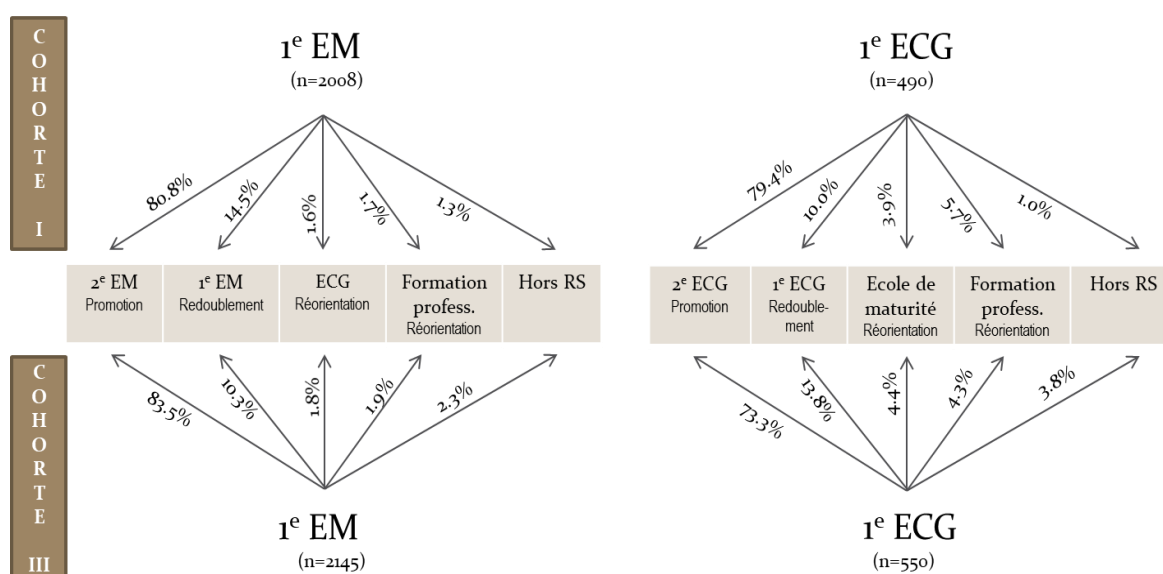
Le suivi longitudinal nous permet d'étudier le parcours des deux cohortes d'élèves à long terme, soit au secondaire II également, et jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Ce suivi permettra de constater si la réorganisation de l'enseignement au secondaire I a eu des incidences aussi loin dans la scolarité des élèves.

### 3.3.1 Promotion, redoublement et changement de formation en fin de 1<sup>re</sup> année

Le même type de graphique que celui employé à la section 3.2.2 permet d'appréhender de manière générale et d'un seul tenant la promotion des élèves à la fin de leur première année au secondaire II (passage en 2<sup>e</sup> année dans la même filière de formation), les redoublements qui ont eu lieu, ainsi que les changements de formation (par exemple, passage de l'école de maturité à l'école de culture générale). Concernant ce dernier point, rappelons qu'au gymnase, les élèves peuvent passer, sous certaines conditions, de l'école de maturité à l'école de culture générale ou vice-versa. Ces deux types de réorientation n'ont pas la même fonction. Le premier permet aux élèves qui ont échoué en EM de poursuivre leur formation en ECG, en général sans redoubler l'année (leurs performances doivent toutefois atteindre un certain seuil). Le second est destiné, sous condition de résultats, aux élèves ayant terminé avec succès leur année en ECG et souhaitant obtenir une maturité gymnasiale. Pour les élèves de l'ECG, les réorientations en EM s'accompagnent la plupart du temps d'un redoublement.

Etant donné que nous nous basons sur un suivi longitudinal et non sur une analyse transversale, il est peut-être utile de rappeler ici que la population de référence est constituée des élèves présents en 8<sup>e</sup> année en 2011/12 pour la volée I et en 2013/14 pour la volée III, et atteignant le secondaire II sans avoir perdu une année, notamment en redoublant.

**Figure 14 : Situation des élèves l'année suivant leur 1<sup>re</sup> année au secondaire II, selon les deux filières de formation générale : comparaison entre les cohortes I et III**



En préambule, relevons que les élèves continuant leur cursus dans un établissement privé n'ont pas été intégrés aux graphiques faute de place et en raison de leur petit nombre. Ils expliquent la différence en référence aux 100% du total des taux présentés.

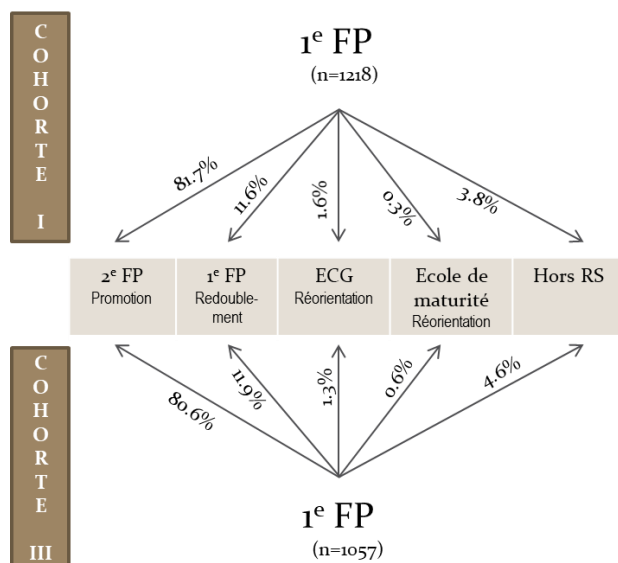
Les analyses effectuées précédemment ont permis de constater que les élèves étaient plus nombreux en 11<sup>e</sup> VP qu'en 11<sup>e</sup> VSB, suite aux nouvelles conditions d'orientation qui ont permis une légère augmentation des chances d'accès à la filière la plus exigeante, et suite également à la meilleure perméabilité du système, rendue possible grâce à l'assouplissement des règles de réorientations ascendantes. En outre, le taux d'accès en école de maturité étant équivalent dans les deux volées (voir figure 12), il était par conséquent attendu de retrouver davantage d'élèves en 1<sup>re</sup> année d'école de maturité dans la volée post-réforme (figure 14). Cette situation aurait pu faire craindre un accroissement des échecs en fin de première année, moment critique dans le parcours des élèves du secondaire II (Stocker, 2011), or il n'en est rien. Au contraire, le taux de promotion direct est de 84%, supérieur à celui de la volée I (81%).

Parallèlement, le taux de redoublement est moindre : 10%, contre 15% pour la volée I. Les taux de réorientations dans une autre formation sont peu importants, moins de 2%, que ce soit en direction de l'ECG ou d'une formation professionnelle initiale. Ils sont quasi identiques à ceux concernant la volée I. Enfin, 2% des élèves ne sont pas, cette année-là, relevés dans le recensement scolaire vaudois (« hors RS »). Leur occupation n'est pas renseignée. Plusieurs situations sont envisageables : positives (l'élève réalise un séjour linguistique – même si ce genre de projet se place plus logiquement dans les périodes de transitions scolaires qu'au milieu d'un cycle), plus à risque (l'élève a échoué lors de sa première année et quitte l'école, de façon provisoire ou définitive), ou neutres (l'élève a déménagé et poursuit sa scolarité hors du canton de Vaud).

En école de culture générale, la situation est différente de celle de l'école de maturité. En effet, le taux de promotion vers la deuxième année des élèves de la volée III est inférieur de 6 points à celui des élèves de la volée I. En parallèle, les élèves redoublent davantage (+ 4 points). Les changements de formation sont, globalement à peu près équivalents dans les deux volées mais, dans la volée III comparativement à la volée I, ils sont plus souvent en faveur de l'école de maturité que de la formation professionnelle. Enfin, la part des élèves qui n'est plus en formation dans l'école publique vaudoise est nettement plus élevée dans la volée III.

En résumé, il semble que la réforme ait permis d'améliorer la réussite des élèves en première année de l'école de maturité, mais a augmenté les échecs de ceux de l'école de culture générale. Alors que les taux de promotion étaient auparavant quasi identiques entre les élèves d'EM et d'ECG, la réforme a considérablement creusé les écarts : 10 points d'écart en la défaveur des élèves d'ECG.

**Figure 15 : Situation des élèves l'année suivant leur 1<sup>re</sup> année de formation professionnelle : comparaison entre les cohortes I et III**

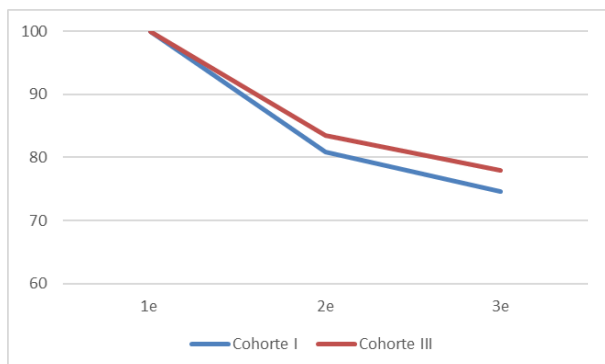


Conséquence, au moins en partie, des effets de la réforme scolaire, le nombre d'élèves en 1<sup>re</sup> année de formation professionnelle a diminué dans la cohorte III (figure 15). Cette situation ne se traduit pas, comme on aurait pu s'y attendre par une proportion plus élevée de promotions (elle l'est même moins), ni par une proportion moins élevée de changements de formation (elle reste faible et identique à celle de la volée I, mais avec une répartition entre ECG et école de maturité sensiblement différente). Le taux de redoublement est également équivalent entre les volées. Le taux d'élèves hors recensement scolaire est relativement important dans la volée III : il approche les 5%. Il est potentiellement inquiétant : en effet, il pourrait indiquer que des élèves ayant échoué en fin de 1<sup>re</sup> année n'ont pas retrouvé d'apprentissage dans leur domaine ou dans un nouveau si leur souhait était d'en changer ou, éventuellement, qu'ils ont été contraints de changer de canton pour ce faire.

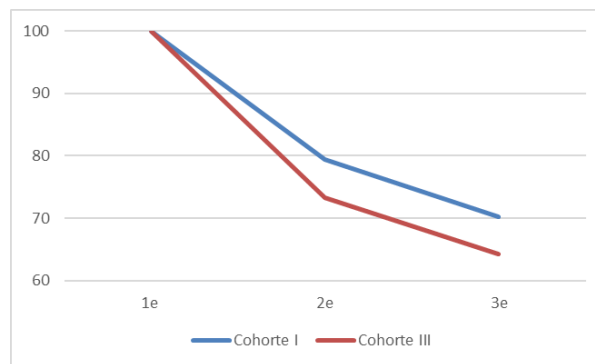
### 3.3.2 Parcours directs au secondaire II

Les figures 16 à 18 montrent les parcours directs au secondaire II pour les deux cohortes d'élèves dans les trois filières de formation : école de maturité, école de culture générale et formation professionnelle.

**Figure 16 : Part des élèves suivant un parcours direct en école de maturité, selon les volées**



**Figure 17 : Part des élèves suivant un parcours direct en école de culture générale, selon les volées**



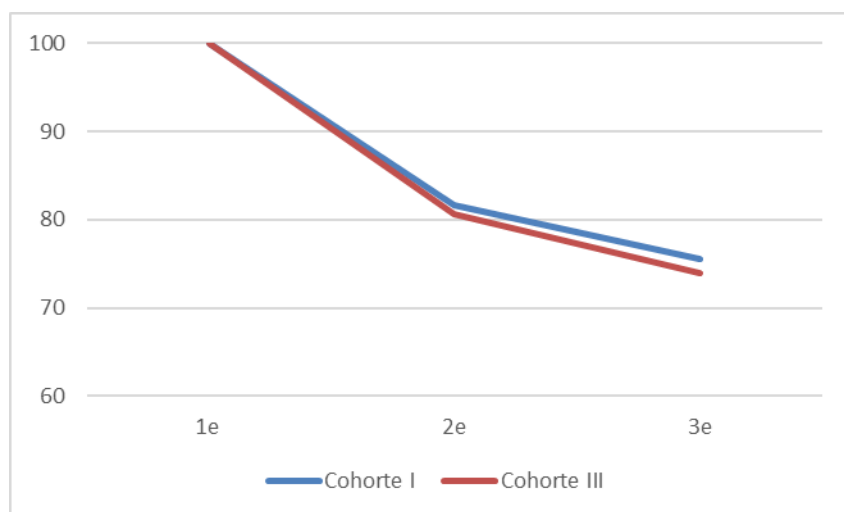
L'observation des parcours directs sur l'entier des trois années de formation confirme les résultats obtenus en analysant le passage de la première à la deuxième année. La part des parcours directs est plus importante dans la cohorte post-réforme en école de maturité, alors que c'est le contraire en école de culture générale.

La comparaison des taux de parcours directs jusqu'en 3<sup>e</sup> année entre les deux formations générales indique qu'ils sont en faveur de l'EM dans la cohorte I, mais de manière sensible : 75% des élèves ont suivi leur cursus au secondaire II sans perdre une année, contre 70% des élèves en ECG. En revanche, dans la cohorte post-réforme, l'écart est fortement creusé et présente une différence de 14 points : 78% des élèves de l'EM ont parcouru les trois années de leur apprentissage au secondaire II de manière directe alors qu'ils ne sont que 64% en ECG.

En ce qui concerne la formation professionnelle, les taux de parcours directs diffèrent peu : ils sont sensiblement plus faibles après la réforme.

Dans les trois formations, on constate que c'est surtout la première année qui est difficile pour les élèves, et qui fait chuter le taux des parcours directs (autour de 20 points). Les redoublements et changements de formations accompagnés d'un redoublement y sont nombreux. Il semble que le fossé entre le secondaire I et le secondaire II reste important, malgré l'importante sélection des élèves opérée en amont. Une étude de l'URSP sur les parcours des gymnasiens vaudois (Vaudroz & Suchaut, 2017) confirme ce résultat en EM et ECG pour l'ensemble des gymnases et pour toutes les options, sauf une dans chaque formation (langue ancienne en EM et artistique en ECG).

**Figure 18 : Part des élèves suivant un parcours direct en formation professionnelle, selon les volées**



### 3.3.3 Diplômes et certificat fédéral de capacité

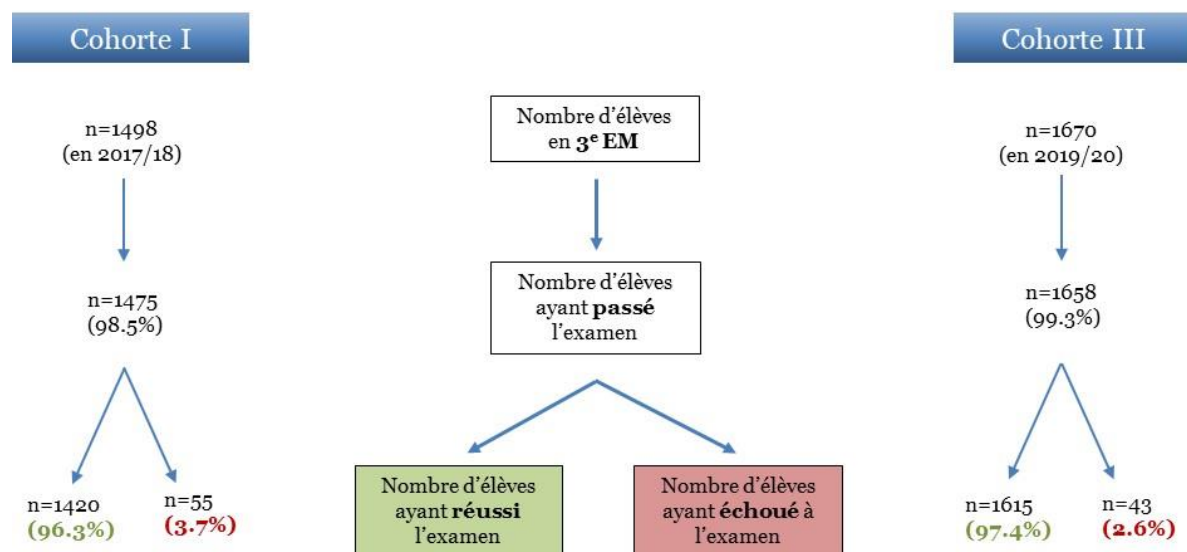
Les formations proposées au secondaire II durent en général trois ans, quelquefois quatre. Les écoles de maturité et les écoles de culture générale s’achèvent par l’obtention d’un diplôme, tandis que les filières professionnelles donnent droit à un certificat fédéral de capacité.

Dans cette section, nous allons nous intéresser à la part des élèves qui ont passé et réussi leur diplôme dans les différentes filières de formation. La population de référence englobe les élèves de chaque cohorte, présents en 3<sup>e</sup> année de la filière concernée, six ans après leur 8<sup>e</sup> année, c’est-à-dire n’ayant pas redoublé depuis lors. Il s’agit donc plutôt de bons élèves et en aucun cas de tous les élèves présents en 3<sup>e</sup> année à la date concernée.

Nous avons fait le choix ici d’appliquer les taux de réussite et d’échecs uniquement aux élèves ayant passé le diplôme. Les taux de réussite auraient été légèrement inférieurs si tous les élèves présents en 3<sup>e</sup> année avaient été intégrés dans la population de référence, comme c’est généralement le cas.

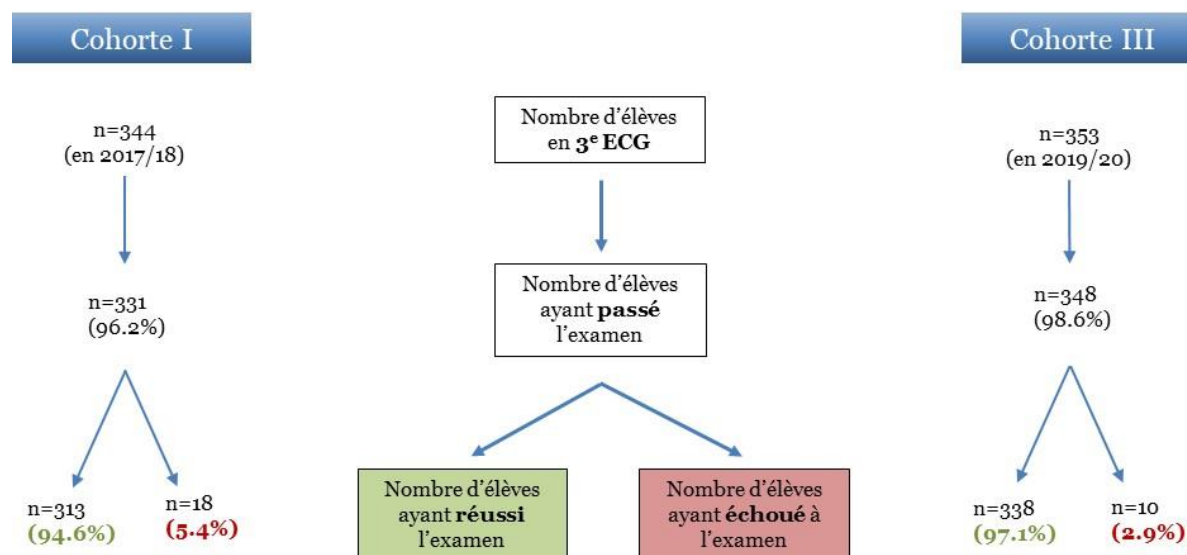
Parmi tous les élèves scolarisés en école de maturité en 3<sup>e</sup> année – toujours plus nombreux dans la cohorte III –, la grande majorité a passé l’examen de diplôme (figure 19). Seuls 1.5% des élèves de la cohorte I et 0.7% de ceux de la cohorte III ne l’ont pas fait. Quelle qu’en soit la raison (abandon, maladie, etc.), il s’agit d’un échec pour ces élèves.

**Figure 19 : Part des élèves diplômés en école de maturité : comparaison entre les cohortes I et III**



Les taux d'élèves ayant réussi leur diplôme de maturité (rappel : parmi les élèves ayant accédé directement de la 8<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> année d'école de maturité) sont très élevés et davantage encore dans la volée III (97.4%). En école de maturité, le taux de réussite est, par conséquent, légèrement en faveur de la volée post-réforme.

**Figure 20 : Part des élèves diplômés en école de culture générale : comparaison entre les cohortes I et III**



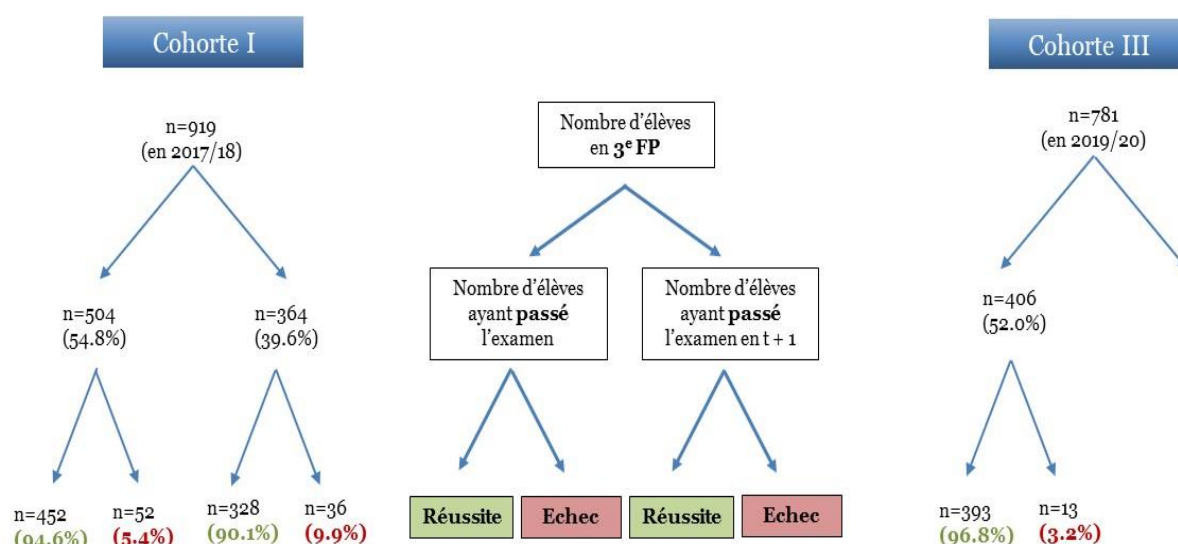
En école de culture générale, les différences entre les deux cohortes sont un peu plus importantes qu'en école de maturité et toujours en faveur de la volée III (figure 20). Le taux d'élèves n'ayant pas passé l'examen est de 3.8% dans la volée I alors qu'il est de 1.4% dans la

volée III. Dans cette même volée, 97.1% des élèves ayant passé l'examen l'ont réussi, contre 94.6% dans la volée I.

Ces bons résultats des élèves de la volée post-réforme sont possiblement à mettre en relation avec le tri important qui a été fait en amont. En effet, depuis leur entrée en 1<sup>re</sup> année d'ECG, les élèves ont davantage redoublé. Si la sélection a été plus sélective, il est logique qu'à l'arrivée les résultats des élèves promus soient meilleurs.

Au secondaire I, nous avons observé une meilleure réussite des élèves scolarisés en VP comparés à ceux de VG. Au secondaire II, cette différence persiste : la réussite, mesurée par le taux d'élèves ayant passé l'examen et par le taux d'élèves ayant réussi leur diplôme, est meilleure chez les élèves de l'EM que chez ceux de l'ECG.

**Figure 21 : Part des élèves certifiés en formation professionnelle : comparaison entre les cohortes I et III**



L'analyse des élèves scolarisés en formation professionnelle est plus délicate puisque la durée de la formation diffère selon les filières. Par souci de simplification, les attestations de formation professionnelle qui s'obtiennent après deux ans d'apprentissage n'apparaissent pas dans la figure 21. Cette dernière indique le nombre et la part des élèves ayant passé et réussi leur CFC au terme de trois ou quatre années d'études (t+1). Certains de ces chiffres font défaut : il s'agit des résultats des élèves de 4<sup>e</sup> année de la volée III qui n'ont pas encore passé leur examen à l'heure où nous écrivons.

La part des élèves ayant passé l'examen de CFC à l'issue de trois années d'apprentissage est inférieure dans la volée III. On ne peut rien conclure de ce résultat puisque l'on ignore quelle

part d'élèves, dans chaque volée, a choisi un apprentissage en trois ans ou en quatre ans – même si on peut faire l'hypothèse que cette part varie peu d'une année à l'autre.

Le taux de réussite est, en revanche, possible à exploiter. Comme pour l'EM et l'ECG, il est supérieur dans la volée après réforme : 96.8% contre 94.6% dans la volée I.

On observera que le taux d'échec parmi les élèves ayant effectué un cursus en quatre ans est très important, près de 10%. Il sera intéressant de comparer ce résultat à celui pour la volée III dès que ce dernier sera disponible.



## 4 CONCLUSION

Ce rapport conclut une recherche réalisée en plusieurs étapes, dont l'objectif principal était d'assurer un suivi scientifique de la réforme du secondaire I dans le Canton de Vaud. Suite à son adoption par le Grand Conseil en 2009, puis à son acceptation par référendum populaire en 2011, la nouvelle *Loi sur l'enseignement obligatoire* a entraîné des changements importants dans l'école vaudoise, dont la réorganisation du secondaire I, entrée en vigueur progressivement à partir de 2013. Le nombre de filières est ainsi passé de trois à deux, tandis que des groupes de niveaux dans les trois disciplines principales ont été introduits en voie générale. En parallèle, la procédure d'orientation a été modifiée : les élèves auparavant orientés sur la base d'éléments qualitatifs et quantitatifs sont aujourd'hui orientés en fonction de leurs résultats scolaires, à savoir les moyennes annuelles des notes dans toutes les matières et les résultats aux épreuves cantonales de référence.

En suivant le parcours scolaire de trois volées d'élèves (la dernière volée avant la réforme et les deux directement postérieures à la réforme) sur sept ans, ce mandat de recherche a pu mettre l'accent sur plusieurs points importants, en lien avec les nouvelles conditions en place au secondaire I. Un premier rapport publié en 2016 a permis d'analyser l'impact de la nouvelle procédure sur l'orientation des élèves en fin de 8<sup>e</sup> année, ainsi que des facteurs déterminants de l'orientation en voie pré-gymnasiale. Les résultats présentés touchent également au redoublement en fin de 8<sup>e</sup> année et à la réorientation en fin de 9<sup>e</sup> année. En parallèle, les thèmes de l'inégalité des chances liées aux caractéristiques des élèves et des différences entre établissements scolaires ont été traités. Dans une seconde partie, le rapport expose les résultats d'une enquête de motivation et de satisfaction réalisée en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> auprès d'un large échantillon d'élèves issus des cohortes suivies. Un résumé succinct de ces résultats riches d'enseignements figure dans la partie « Introduction ».

Le présent rapport aborde d'autres problématiques de cette réforme : les redoublements et les réorientations en fin de 10<sup>e</sup> année ainsi que le certificat de scolarité obligatoire en fin de 11<sup>e</sup>, la transition vers le secondaire II et, enfin, les parcours au secondaire II qui englobent les redoublements et les changements de formation en fin d'année scolaire ainsi que la réussite aux diplômes ou certificat fédéral de capacité.

Dans cette conclusion, nous allons discuter des principaux résultats découlant de l'étude, tout en proposant quelques pistes de réflexion pour améliorer les points sensibles mis en évidence.

### ***Une réussite des bons élèves au secondaire I qui se confirme au secondaire II***

Le parcours des élèves orientés en voie pré-gymnasiale au secondaire I se déroule au mieux : très peu de redoublements ou de réorientations à la baisse en fin de 9<sup>e</sup> ou de 10<sup>e</sup> année sont à souligner et un excellent taux de réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire accompagne ces bons résultats. La réforme n'a pas apporté de changements à cet égard ; on relèvera seulement un taux de redoublement augmenté qui pourrait découler de l'accès facilité en VP.

Les nouvelles conditions d'orientation qui ont permis une légère hausse des chances d'accès à la filière la plus exigeante, ainsi que l'assouplissement des règles de réorientations ascendantes ont eu pour conséquence une augmentation du nombre d'élèves en 11<sup>e</sup> VP. Parallèlement à un taux d'accès en école de maturité inchangé, cette situation s'est traduite par une augmentation également des élèves en école de maturité dans la volée post-réforme<sup>3</sup>. Cette situation aurait pu faire craindre un accroissement des échecs en fin de première année, moment critique dans le parcours des élèves du secondaire II. Il n'en est rien ; au contraire, le taux de promotion directe est même supérieur à celui de la volée I. Corollairement, le taux de redoublement est bien moindre et les taux de réorientations dans une autre formation restent peu importants. Ajouté à cela des élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année plus nombreux à passer l'examen et à obtenir leur diplôme, on peut conclure que les élèves de l'école de maturité de la cohorte post-réforme ont significativement mieux réussi leur parcours au gymnase que ceux de la cohorte avant réforme.

La réforme a peu touché l'organisation de la voie pré-gymnasiale, raison pour laquelle il paraît cohérent que le parcours des élèves y soit peu modifié. Les améliorations constatées au secondaire II sont difficiles à expliquer, mais on ne peut que se féliciter d'un tel résultat dont il serait intéressant de vérifier s'il perdure au sein des volées suivantes.

### ***Une réussite différente en fonction des voies et des filières de formation***

#### ***Orientation***

La réforme de l'organisation du secondaire I a contribué à une orientation plus valorisante des élèves faibles, qui auparavant étaient regroupés en VSO, séparés des élèves moyens. Comme montré lors d'analyses précédentes, la nouvelle procédure d'orientation scolaire a accentué certaines inégalités : les filles, les élèves de nationalité suisse et ceux de langue maternelle française ont des chances encore plus élevées qu'auparavant d'intégrer les filières

---

<sup>3</sup> Dans ce rapport, c'est la deuxième volée suivant la réforme qui a été étudiée.

les plus valorisées. En effet, l'abandon des critères qualitatifs laisse moins de chance aux élèves motivés et appliqués, mais moins performants. Par contre, le nouveau système a permis d'améliorer les chances d'accès à la voie pré-gymnasiale pour les élèves en retard.

### ***Parcours au secondaire I***

Au secondaire I, les redoublements touchent nettement plus les élèves de VG que ceux de VP. La réforme a contribué à réduire cet écart qui reste toutefois important. Dans la volée III, les redoublements concernent en priorité les élèves les plus fragiles, ceux de VG111.

La grande majorité des élèves des filières exigeantes (VSB pour la volée I et VP pour la volée III) réalisent un parcours direct au secondaire I. À caractéristiques comparables, appartenir à la voie pré-gymnasiale influence de manière positive la probabilité de suivre un cursus linéaire. Comme pour les redoublements, la réforme a permis de réduire en partie les écarts entre filières.

Les différences de parcours restent toutefois très marquées entre élèves forts et faibles. Ainsi, parmi les élèves scolarisés en VG, ceux de VG222 réalisent plus souvent des cursus directs que la moyenne des élèves de VG ou de l'ancienne VSG. À l'inverse, seulement trois élèves de VG111 sur dix parviennent au secondaire II depuis la 9<sup>e</sup> sans redoubler.

### ***Réussite au certificat de fin de scolarité obligatoire***

Accompagnant la réforme, l'introduction de groupes de disciplines pour l'évaluation des élèves produit des conséquences visibles également au niveau de l'examen. En effet, la certification de fin d'études secondaires se base sur les totaux de points obtenus dans les groupes de disciplines et non plus sur les notes dans chaque discipline en particulier. Il en résulte des écarts creusés entre les élèves, selon les filières et les niveaux. Ainsi, dans la volée post-réforme, les élèves de VP sont plus nombreux à avoir obtenu leur certificat que leurs camarades de la volée I, alors qu'à l'inverse, les élèves de VG ont moins bien réussi.

En VG, les élèves forts en français et mathématiques (niveaux 222 et 221) présentent des taux de réussite élevés, équivalents à ceux des élèves de VP. A contrario, les élèves faibles en mathématiques et dans une autre branche ont des taux de réussite faibles, nettement plus faibles même que les élèves de l'ancienne VSO. Enfin, les élèves de VG111, c'est-à-dire scolarisés dans les niveaux de base à l'intérieur des trois disciplines principales, présentent un taux de réussite très faible. Ainsi, malgré la fusion des deux anciennes voies les moins exigeantes en une voie dite générale et la mise en place d'un programme plus hétérogène et

plus adapté aux possibilités des élèves dans trois disciplines importantes, il reste des élèves très fragiles pour lesquels les problèmes ne sont pas résolus.

### ***Transition vers le secondaire II***

Concernant les bons élèves, ceux de VP, la réforme a légèrement amélioré la situation qui était déjà satisfaisante : le taux d'accès en école de maturité reste identique, tandis que le taux d'accès direct au secondaire II est légèrement augmenté, corollaire à une baisse sensible du taux de redoublement.

Les élèves des filières les moins exigeantes sont peu nombreux (moins de la moitié) à entrer au secondaire II de manière directe. La réforme n'a pas amélioré cette situation. En revanche, elle a modifié la répartition des élèves de manière favorable : ils sont plus nombreux à entrer en école de culture générale ou à être inscrits en classe de raccordement pour obtenir l'accès en ECG, ou à un certificat dans une filière plus exigeante. En parallèle, ils sont moins nombreux à transiter par une mesure de transition.

### ***Parcours au secondaire II***

En fin de 1<sup>e</sup> année, les élèves de l'EM de la volée III connaissent un taux de promotion amélioré et un taux de redoublement toujours élevé, mais néanmoins notablement diminué (- 4 points).

À l'inverse, avec un taux de promotion plus faible et des taux de redoublement et de sortie du système scolaire augmentés, les élèves de l'ECG sont plus nombreux à connaître l'échec en fin de 1<sup>e</sup> année, suite à la réforme.

Par conséquent, les écarts entre les deux formations générales se sont fortement creusés. Alors qu'auparavant les taux de promotion étaient équivalents, dans la cohorte III, les taux de promotion des élèves de l'ECG sont considérablement plus faibles que ceux des élèves de l'EM.

Dans les deux écoles, les cas d'échecs sont nombreux si l'on considère qu'il s'agit des meilleurs élèves parmi les jeunes de leur âge.

Concernant la FP, la situation est peu changée après la réforme, mais le taux d'échec est néanmoins légèrement augmenté (moins de promotion, davantage de redoublements et de sorties du système).

La part des parcours directs tout au long du secondaire II est plus importante dans la cohorte post-réforme en école de maturité, alors que c'est le contraire en école de culture générale et en formation professionnelle.

### ***Réussite au diplôme ou au CFC***

Avant la réforme, le taux de réussite à l'examen de diplôme ou de CFC en trois ans était meilleur en EM qu'en ECG ou en FP. Depuis la réforme, ces taux ont augmenté dans les trois filières de formation, mais davantage en ECG et en FP, de telle sorte que les écarts de réussite sont désormais moins importants.

### ***En résumé***

Il semble que la réforme ait contribué à réduire les écarts entre élèves forts de VP et élèves moyens ou faibles de VG lors du parcours au secondaire I, mais les a creusés au niveau de la réussite certificat de fin d'études. À l'inverse, elle a potentiellement augmenté les écarts entre les élèves de l'EM d'une part et ceux de l'ECG et de la FP d'autre part, au cours du secondaire II, tandis qu'elle les a réduits en ce qui concerne la réussite aux examens finaux. Finalement, tout se passe comme si le système avait besoin de sélection, réalisée par le biais des redoublements, pour réduire les écarts entre élèves forts et élèves plus fragiles.

Cette difficulté à aider les élèves très fragiles n'est pas nouvelle et semble résister aux tentatives que l'école ne cesse de mettre en place pour eux.

Depuis notre étude, différentes mesures ont été prises afin d'améliorer la situation, comme par exemple le renforcement de la présence du maître de classe en VG, ou l'enseignement consolidé dans cette même filière. Ces mesures semblent porter leurs fruits puisque depuis leur entrée en vigueur le taux de certification annuel ne fait qu'augmenter (DFJC, 2020). Toutefois, les différences restent fortes entre les deux filières et on peut déplorer qu'une part encore trop importante d'élèves de VG quittent l'école munie d'une attestation uniquement (ils sont 5.2% en 2020 contre 0.1% en VP). Le suivi de toutes les nouvelles mesures qui continuent à être initiées pour soutenir les élèves faibles et pour améliorer, entre autres, le taux de certification de ces élèves permettra d'évaluer l'atteinte de ces objectifs.

En ce qui concerne le secondaire II, on ne peut que se réjouir du taux de réussite augmenté à l'examen final. L'objectif serait à présent de conserver ce taux de réussite élevé sans recourir à autant de redoublements durant le cursus des élèves.

### ***Une transition vers le secondaire II plus facile pour les élèves de VG***

Au sortir de la 11<sup>e</sup> année, les élèves de VP sont majoritairement orientés vers l'école de maturité. La réforme n'a pas modifié la situation de ces élèves, si ce n'est un taux de redoublement très légèrement diminué au profit de la formation professionnelle ou d'une solution « autre ».

Les élèves de VG de la volée III sont plus nombreux que ceux de la volée I à intégrer l'école de culture générale plutôt que la formation professionnelle. La part, auparavant très importante, des jeunes, sans solution, orientés vers une mesure de transition a fortement diminué, ce qui signifie que le nouveau système permet une transition plus sereine à ces élèves, soit grâce à une entrée directe au secondaire II, soit par le biais d'une année de raccordement. Le raccordement leur offre une possibilité d'accès à l'ECG ou au certificat VP, ce que n'apportent pas les mesures de transition. Ces possibilités accrues pour les élèves d'obtenir leur accès à l'ECG (via le Rac I) ou à l'école de maturité (via le Rac II) résultent de la plus grande souplesse offerte par le nouveau système qui ne permet toutefois pas d'atteindre ces objectifs sans devoir accomplir une année supplémentaire. Enfin, le taux de redoublement est légèrement augmenté depuis la réforme.

Les élèves les plus faibles (VG111) sont plus nombreux que les anciens élèves de VSO à intégrer directement une formation professionnelle. Cette situation est un effet essentiel de la réforme dont elle constituait l'un des principaux objectifs. Ces élèves sont toutefois toujours aussi nombreux à devoir passer par des mesures de transition – d'où l'importance de ces mesures. Nettement moins souvent que les VSO, ils intègrent une classe de raccordement en vue d'un accès à l'ECG, tandis qu'ils sont trois fois plus nombreux que les VSO à redoubler – même si ce faisant, ils restent dans le système scolaire. Enfin, leur part est importante à se trouver dans une situation « autre », c'est-à-dire hors du cadre scolaire, situation potentiellement à risque de décrochage.

Comparée à celle de VSG, la part des élèves de VG222 à avoir rejoint l'école de culture générale ou à tenter de le faire par le biais d'un raccordement est nettement supérieure. En parallèle, la part de ces élèves scolarisés en formation professionnelle, en formation transitoire ou à avoir redoublé est moindre.

Le taux de transition immédiate au postobligatoire pour l'ensemble des élèves a augmenté depuis la réforme. À niveau scolaire, filière d'enseignement et sexe équivalents, les chances d'accès immédiat au postobligatoire sont plus élevées pour les élèves de la volée III que pour leurs camarades de la volée I.

En résumé, depuis la réforme, la différenciation en niveaux de l'enseignement en VG et les possibilités accrues de passage d'un niveau à l'autre ont sans doute contribué à l'augmentation des chances d'accès à l'ECG ainsi qu'aux classes de raccordement. Une fois encore, on notera que malgré cette différenciation de l'enseignement le bilan de la réforme est très positif pour une catégorie d'élèves, en occurrence les élèves forts de VG, mais plus que mitigé pour d'autres, les élèves les plus faibles. Cet effet déjà mis en évidence dans les parcours au secondaire I est confirmé pour la transition vers le secondaire II.

En fusionnant les anciennes voies VSG et VSO, la réforme a permis aux élèves concernés de suivre un apprentissage dispensé au plus près des compétences de chacun. Ce faisant, elle a également permis de rompre avec les préavis négatifs qui pesaient parfois sur les élèves de VSO, notamment chez leurs futurs employeurs. Cependant, cette fusion n'avait pas vocation à faire disparaître tous les problèmes des élèves en grande difficulté et, en effet, on constate qu'un noyau d'élèves peine à suivre le cursus scolaire. Les mesures d'aide déjà largement mises en place au sein des établissements sont utiles et doivent continuer à être dispensées. Toutefois, il semble que pour une partie des élèves, elles ne soient pas suffisantes. À cet égard, il est nécessaire de continuer la réflexion et les actions pour soutenir au mieux ces élèves dans leur scolarité. Les efforts entrepris depuis l'instauration de la réforme, ainsi que les mesures proposées dans le cadre des différents chantiers stratégiques, en particulier le renforcement de la LEO et le concept 360° vont contribuer à tendre vers une meilleure égalité des chances et vers la possibilité pour chaque jeune de réaliser son plein potentiel. Il s'agit de laisser le temps à ces politiques de se déployer et de continuer à suivre leurs effets par de nouvelles études.

### ***Un taux d'accès aux formations générales plus élevé depuis la réforme***

L'année scolaire suivant l'obtention de leur certificat de fin de scolarité obligatoire, les élèves de la volée III sont plus nombreux que leurs prédécesseurs à intégrer une formation générale. Concrètement, la situation est restée identique pour les élèves de VP : même taux d'accès en école de maturité et en école de culture générale. Par contre, les élèves de VG sont significativement plus nombreux à accéder à l'ECG. En parallèle, le taux d'accès à la formation professionnelle est diminué pour les élèves de la volée III.

### ***Un taux de redoublement élevé qui continue d'interroger***

Le changement le plus important concernant le taux de redoublement se situe au moment de l'orientation où celle-ci n'est plus automatique, comme avant la réforme, mais soumise à la

condition de réussite basée sur les résultats scolaires. Ces nouveaux critères, passablement exigeants, induisent un taux de redoublement très élevé en fin de 8<sup>e</sup> année.

Au cours du secondaire I, la réforme a induit une augmentation des taux de redoublement des élèves scolarisés en VP qui, généralement, préfèrent le redoublement à la réorientation descendante. Cette hausse des taux pourrait être la conséquence de l'accès plus ouvert à la VP. Au contraire, la réforme a permis une diminution des redoublements en VG qui pourrait être attribuable à la meilleure différenciation de l'enseignement et aux possibilités accrues de réorientations sans redoublement.

Au moment de la transition, les changements sont minimes. Le redoublement reste nettement plus important en VG qu'en VP ; la réforme n'a pas permis de combler les écarts.

Au secondaire II, les taux de redoublement sont très élevés. Depuis la réforme, ils sont plus faibles en école de maturité, mais augmentés en école de culture générale. Ils restent inchangés pour les élèves de la formation professionnelle. Le nombre important de redoublements dans l'ensemble des formations du secondaire II est lié au fait que les élèves sont confrontés à des nouvelles exigences. Malgré l'importante sélection des élèves déjà opérée en amont, un nouveau tri s'effectue. Cette situation soulève des questions concernant le processus d'orientation et de sélection des jeunes, le niveau attendu au secondaire II et la préparation effectuée au secondaire I.

Ces taux de redoublement élevés tout au long du parcours scolaire des élèves ont été régulièrement interrogés. Ils restent difficiles à justifier au regard des nombreuses études scientifiques, y compris des méta-analyses, montrant l'inefficacité du redoublement à aider les élèves en difficulté, alors qu'il engendre une perte de confiance en soi, un sentiment de dévalorisation et contribue à développer une attitude négative des élèves vis-à-vis de l'école. Un récent rapport de l'OFS (OFS, 2021) traitant des parcours de formation dans l'école obligatoire montre que, tandis qu'un grand nombre de cantons suisses ont opté pour des politiques éducatives sans ruptures de parcours, le canton de Vaud continue à faire appel au redoublement comme à une mesure pédagogique de remédiation, ce qu'elle n'est pas, et reste un des plus grands utilisateurs de redoublements du pays. Le problème des élèves en forte difficulté est bien réel, mais nécessite d'autres solutions. Les pays de l'OCDE qui ont choisi de limiter l'usage du redoublement ont développé des alternatives comme, par exemple, le rattrapage en fin d'année, la promotion conditionnelle, les écoles d'été, le tutorat, ou encore le looping (pratique qui consiste, pour une classe, à conserver le même enseignant pendant

plusieurs années), etc. (Cnesco, 2015). Ces mesures complètent la mise en place de dispositifs d'aide à la difficulté scolaire au sein de la classe.

### ***Une meilleure souplesse du système au secondaire I qui répond à un besoin***

L'introduction des niveaux permet aujourd'hui aux élèves de suivre un enseignement différencié dans les disciplines principales, français, mathématiques et allemand. Ainsi, un élève faible dans une ou plusieurs disciplines, mais moyen dans une autre, n'est plus orienté dans une filière à exigences basses, mais peut bénéficier d'un enseignement à la hauteur de ses compétences.

Les nouveautés introduites par la réforme, réorientations au terme du premier semestre, changements de filières sans redoublement et changements de niveaux au sein de la VG, ont été largement utilisées en fin de 9<sup>e</sup>. Une autre modification tient à la possibilité d'autoriser ces réorientations en 10<sup>e</sup> année également. Nombreux sont les élèves à avoir pu profiter de cette opportunité, mais les réorientations à ce stade du cursus sont uniquement le fait de changements de niveau(x) en VG et pas de changements de filière.

Contrairement à la fin de la 9<sup>e</sup> année où les changements de niveau étaient deux fois plus nombreux à la hausse qu'à la baisse, la répartition est équivalente en fin de 10<sup>e</sup> année. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour tenter d'expliquer cette situation, parmi lesquelles une augmentation de la difficulté des programmes scolaires en 10<sup>e</sup>, les écarts qui se sont creusés entre les deux niveaux qui rendent plus difficile le passage vers un niveau supérieur. Une autre hypothèse a pu être vérifiée : il s'agit du poids élevé des ECR en français et en mathématiques dans l'orientation en VP et en niveau 2 de VG, et du renforcement de ces obligations de compétences aux épreuves standardisées comme condition sine qua non de l'accès aux voies ou niveaux les plus exigeants depuis l'instauration de la réforme. Cette raison peut expliquer le nombre important de passages du niveau 1 à 2 l'année suivante, en 9<sup>e</sup> année.

Que ce soit à l'issue de la 9<sup>e</sup> ou de la 10<sup>e</sup> année, le français est la discipline la moins concernée par les changements de niveaux, et les mathématiques la discipline la plus concernée. C'est en 9<sup>e</sup> que les écarts sont les plus marqués : les réorientations ascendantes sont beaucoup plus importantes que les réorientations descendantes en mathématiques, tandis que la situation est inverse en allemand.

En résumé, le nombre important de réorientations en cours et en fin de 9<sup>e</sup> et surtout de 10<sup>e</sup> année indique que le système plus perméable proposé par la LEO répond à un réel besoin. En

outre, le fait que les changements de niveau en VG touchent en très grande majorité une seule discipline indique également que cette souplesse était nécessaire : elle permet à l'élève de suivre une branche au plus près de son potentiel. Cette souplesse est toutefois limitée dans ses conséquences puisqu'elle a sans doute contribué à freiner les redoublements en VG, mais pas autant qu'on aurait pu l'espérer.

### **Perspectives**

Cette recherche a mis en évidence les effets bénéfiques de la réforme (augmentation de l'accès à l'ECG pour les élèves de VG, amélioration de la réussite aux examens de diplômes et de CFC) ainsi que les points sur lesquels il conviendra de continuer à cibler les efforts (recours important au redoublement, difficulté à résoudre les difficultés des élèves les plus fragiles).

Parmi les quatre chantiers stratégiques menés actuellement par le DFJC, deux en particulier pourraient avoir des conséquences importantes sur le cursus des élèves au secondaire. D'une part, le concept 360° pour une école inclusive, qui en se dotant d'un dispositif socio-éducatif et d'une Unité Migration Accueil vise la concrétisation de l'égalité des chances. D'autre part, le renforcement de la LEO dont plusieurs mesures à venir ou déjà mises en place, comme le renforcement de la maîtrise de classe en VG, l'enseignement consolidé et l'année de rattrapage en VG, ou encore la précision des programmes personnalisés vont permettre d'améliorer la situation des élèves les plus faibles.

Ce « Plan d'action pour la consolidation de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) » réaffirme que « l'évaluation doit avant tout être mise au service de l'enseignement, du temps d'apprentissage des élèves et de leur parcours scolaire ». Il a abouti à une révision du Cadre général de l'évaluation plus lisible, qui abandonne le système en groupes cloisonnés de disciplines. Dorénavant, la promotion sera soumise à une double condition : obtenir la moyenne dans le groupe principal qui contient toutes les disciplines et dans le groupe restreint, constitué du français, des mathématiques, de l'allemand dès la 7<sup>e</sup>P et de l'option suivie par l'élève au secondaire I. Ce nouveau cadre d'évaluation permettra davantage de compensation entre disciplines, y compris les disciplines artistiques. En parallèle, il appuie l'importance du français et des mathématiques, disciplines piliers de l'ensemble des apprentissages et prédictives de la réussite ultérieure des élèves. L'entrée en vigueur de cette révision du RLEO est attendue pour la rentrée scolaire 2021. Nul doute qu'elle aura des répercussions sur les apprentissages des élèves, leur évaluation et par conséquent sur leur orientation, leur promotion et leur réussite.

## 5 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bachmann Hunziker, K. & Leuenberger Zanetta, S. (2018). *La situation des diplômés vaudois du secondaire II 18 mois après l'obtention de leur titre*. Enquête de 2018. Lausanne : URSP.
- Benghali Daeppen, K., Ntamakiliro, L. (2017). L'impact des pratiques évaluatives des enseignants sur les inégalités de chances dans l'orientation scolaire. In *L'évaluation : levier pour l'enseignement et la formation*. Actes du 29<sup>e</sup> Colloque international de l'ADMEE-Europe, Dijon.
- CNESCO (Conseil national d'évaluation du système scolaire) (2015). *Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives*. Dossier de synthèse.  
<http://www.cnesco.fr/fr/redoublement/>
- Cotton, J.N. (2002). Social promotion, retention, and alternative possibilities. In J. Aldridge & R. Goldman (Ed.), *Current issues and trends in education* (pp. 119-131). Boston : Allyn and Bacon.
- DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) (2020). *Rentrée scolaire 2020-2021*. Brochure de rentrée. <http://www.vd.ch/rentree-scolaire>
- DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) (2017). *Cadre général de l'évaluation. Procédures et dispositions légales et réglementaires en relation avec l'évaluation du travail des élèves*. Lausanne : DFJC.
- DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) (2010). *Cadre général de l'évaluation. Procédures et dispositions légales et réglementaires en relation avec l'évaluation*. Lausanne : DFJC.
- Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), du 7 juin 2011.
- Ntamakiliro, L., Benghali Daeppen, K. (2016). *Orientation scolaire et satisfaction des élèves avant et depuis la réforme du secondaire I*. Lausanne : URSP.
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2021). *Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire*. Neuchâtel : OFS.
- Stocker, E. (2011). *Regard rétrospectif sur le gymnase vaudois*. Lausanne : URSP.
- Vaudroz, C., Suchaut, B. (2017). *Les parcours des élèves dans les gymnases vaudois : une analyse longitudinale*. Lausanne : URSP.



## 6 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Objectifs des deux volets de la recherche, dispositifs et cohortes d'élèves mobilisées.....	7
Figure 1 :	Voies et niveaux d'exigences de l'enseignement secondaire I avant et après la réforme.....	13
Tableau 2 :	Procédure de promotion et d'orientation en fin de 8 <sup>e</sup> année avant et après la réforme.....	14
Figure 2 :	Promotions et redoublements avec ou sans réorientations en fin de 10 <sup>e</sup> année concernant les élèves de la volée I qui étaient en 10 <sup>e</sup> en 2013-14 (N=5979) - (Échelle logarithmique).....	16
Figure 3 :	Promotions et redoublements avec ou sans réorientations en fin de 10 <sup>e</sup> année concernant les élèves de la volée III qui étaient en 10 <sup>e</sup> en 2015-16 (N=5816) - (Échelle logarithmique).....	17
Tableau 3 :	Fréquence et part des élèves de la volée III concernés par les changements de niveaux lors du passage de 9 <sup>e</sup> VG en 10 <sup>e</sup> VG.....	18
Tableau 4 :	Fréquence et part des élèves de la volée III concernés par les changements de niveaux lors du passage de 10 <sup>e</sup> VG en 11 <sup>e</sup> VG.....	19
Tableau 5 :	Fréquences et parts des changements de niveaux lors du passage de 9 <sup>e</sup> VG en 10 <sup>e</sup> VG, selon les disciplines (volée III).....	20
Tableau 6 :	Fréquence et parts des changements de niveaux lors du passage de 10 <sup>e</sup> VG en 11 <sup>e</sup> VG, selon les disciplines (volée III).....	20
Figure 4 :	Parcours des élèves de la volée I au secondaire I (avant la réforme).....	21
Figure 5 :	Parcours des élèves de la volée III au secondaire I (après la réforme).....	22
Figure 6 :	Pourcentage d'élèves ayant obtenu le certificat de fin de scolarité obligatoire selon la voie fréquentée en 11 <sup>e</sup> année.....	24
Figure 7 :	Pourcentage d'élèves de VG (volée III) ayant obtenu le certificat de fin de scolarité obligatoire selon leur niveau en 11 <sup>e</sup> année.....	25
Figure 8 :	Part des élèves suivant un parcours direct au secondaire I, selon les volées.....	26
Figure 9 :	Part des élèves suivant un parcours direct de la 9 <sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon les volées.....	27
Figure 10 :	Part des élèves suivant un parcours direct de la 9 <sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon la voie fréquentée en 9 <sup>e</sup> .....	28
Figure 11 :	Part des élèves suivant un parcours direct de la 9 <sup>e</sup> année à l'entrée au secondaire II, selon les différents niveaux de VG en 9 <sup>e</sup> .....	29

Tableau 7 :	Modèles logistiques estimant l'effet de la réforme sur les parcours directs au secondaire obligatoire .....	30
Figure 12 :	Situation des élèves l'année suivant leur 11 <sup>e</sup> année selon les voies : comparaison entre les cohortes I et III .....	33
Figure 13 :	Situation des élèves l'année suivant leur 11 <sup>e</sup> année, en fonction de la voie et du niveau fréquenté en 11 <sup>e</sup> année : comparaison entre la cohorte I et III .....	35
Tableau 8 :	Modèle logistique estimant l'effet de la réforme sur les transitions directes au postobligatoire ..	36
Figure 14 :	Situation des élèves l'année suivant leur 1 <sup>re</sup> année au secondaire II, selon les deux filières de formation générale : comparaison entre les cohortes I et III .....	38
Figure 15 :	Situation des élèves l'année suivant leur 1 <sup>re</sup> année de formation professionnelle : comparaison entre les cohortes I et III .....	40
Figure 16 :	Part des élèves suivant un parcours direct en école de maturité, selon les volées .....	41
Figure 17 :	Part des élèves suivant un parcours direct en école de culture générale, selon les volées .....	41
Figure 18 :	Part des élèves suivant un parcours direct en formation professionnelle, selon les volées .....	42
Figure 19 :	Part des élèves diplômés en école de maturité : comparaison entre les cohortes I et III .....	43
Figure 20 :	Part des élèves diplômés en école de culture générale : comparaison entre les cohortes I et III ..	43
Figure 21 :	Part des élèves certifiés en formation professionnelle : comparaison entre les cohortes I et III ..	44

## **7 ABRÉVIATIONS / ACRONYMES**

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (Canton de Vaud)
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire (DFJC)
ECG	École de culture et de commerce
ECR	Epreuves cantonales de références
EM	École de maturité
FP	Formation professionnelle
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire (Canton de Vaud)
PEV	Plan d'étude(s) vaudois
RESCO	Base de données du recensement scolaire vaudois
RLEO	Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire
RS	Recensement scolaire
VS	Voie secondaire de baccalauréat [degrés 7 à 9 de l'ancienne loi scolaire (LS)]
VSG	Voie secondaire générale [degrés 7 à 9 de l'ancienne loi scolaire (LS)]
VSO	Voie secondaire à options [degrés 7 à 9 de l'ancienne loi scolaire (LS)]
VG	Voie générale (LEO)
VP	Voie pré-gymnasiale (LEO)